LA LIBERTÉ

50¢

Volume 75 no 32 Saint-Boniface, du 4 novembre au 10 novembre 1988

SOMMAIRE

• La citation de la semaine

«Je n'ai eu que de bons échos du livre. En partie parce que les gens sont polis».

L'auteur manitobain **Ronald Lavallée** garde la tête froide malgré les prix qui continuent de couronner son roman: Tchipayuk ou le chemin du loup.
Page 11.

Villages

Pour l'instant, la piastre parle français à Saint-Adolphe.

Jos Brodeur de la municipalité de Ritchot parle de 150 nouveaux lots une fois la digue agrandie.

Encore de bonnes affaires en perspectives?

Page 15.



photo: Laurent Gimenez

Le 15e de la Fondation
Le 10e de Francofonds

Section Spéciale

L'impact de l'argent

Quand des francophones ont des idées que les gouvernements ne sont pas forcément prêts à subventionner, ils peuvent se tourner vers la Fondation Radio Saint-Boniface ou vers Francofonds.

La Fondation Radio Saint-Boniface a été créée voilà 15 ans, avec l'argent obtenu pour la vente de CKSB, poste privé, à Radio-Canada.

Depuis 1973, plus de 375 000$ d'intérêts générés par ce fonds ont été versés en subventions et bourses d'étude.

Francofonds a été lancé en 1978 , à partir de rien, sinon la sincère volonté d'un groupe de personnes qui croyaient que la communauté franco-manitobaine ne devait pas dépendre uniquement de l'argent des gouvernements.

Depuis 1980, plus de 100 organismes ont reçu au-delà de 238 000$, preuve que les efforts des 10 dernières années commencent à porter des fruits.

A l'occasion du 15e anniversaire de la Fondation Radio Saint-Boniface et du 10e anniversaire de Francofonds, La Liberté vous propose une section spéciale.

A lire de la page 17 à la page 23.



Trois comédiennes de l'Afrique du Sud sont en visite à Saint-Boniface cette fin de semaine. Voir les pages culturelles en pages 11, 12 et 13.

Le péché postal

Qu'un magasin soit incapable, faute de personnel bilingue, de vous servir en français, c'est une chose. Qu'un magasin refuse de servir ses clients en français alors qu'il pourrait le faire, c'est tout à fait différent.

C'est l'attitude adoptée par la pharmacie Nieman de Saint-Vital, qui sert de comptoir à Postes Canada.

Ne vous avisez surtout pas de demander quelque chose en français, on vous répondrait aussitôt sur un ton péremptoire: «ici ça se passe en anglais!» Et cela bien qu'une des employées soit bilingue.

Nous en avons fait personnellement l'expérience en compagnie de René Bisson, un jeune étudiant bien décidé à faire respecter ses droits linguistiques.

Laurent GIMENEZ.

Le récit de l'affaire est en page 8.

La mort en Occident

Une nouvelle réflexion sur la vie?

Mourir, c'est un événement important dans la vie d'une personne, affirme le professeur Arthur Schafer de l'Université du Manitoba. Un événement qui peut perdre tout son importance en cette fin du 20e siècle.

Bien qu'il soit âgé de 46 ans seulement, ce professeur de philosophie a beaucoup réfléchi à la signification de la mort. Pas avec un détachement spéculatif. Mais plutôt d'un point de vue très concret, même pratique.

En plus d'être professeur de philosophie (spécialisation: l'éthique et la jurisprudence), *il est également directeur du Centre for Professionnal and Applied Ethics de l'Université du Manitoba et chef de la section de l'éthique bio-médicale de la faculté de médecine.*

En deux mots, la préoccupation du professeur Schafer, c'est le droit qu'a une personne de mourir avec dignité. Un droit qui découle des concepts de justice et de liberté.

En ce mois de novembre, communément appelé le «mois des morts», nous avons rencontré le professeur Schafer. Voici quelques un de ses propos qui peuvent servir de base pour une réflexion sur la mort. Et sur la vie.



Lucien CHAPUT

On avait surnommé la pneumonie l'amie des vieillards

"Dans le passé, lorsqu'une personne savait qu'elle était mourante, elle faisait la paix avec elle-même, avec sa famille, avec ses amis. Affaiblie par la maladie, elle contractait une pneumonie."

"Rapidement, la mort s'en suit. Ce n'était certainement pas une façon plaisante de mourir. Mais lorsqu'on compare cela avec ce qui peut survenir aujourd'hui, c'était une façon plus digne et plus rapide de morrir."

La nouvelle réalité, le mourant déshumanisé

"Aujourd'hui, on peut prolonger, d'une façon significative, la vie d'un mourant. La mort est retardée de plusieurs semaines, de plusieurs mois. La personne perd progressivement, durant cette période, son statut de personne".

"Elle perd sa capacité de communiquer, d'échanger à un niveau humain avec sa famille, ses amis. On enlève au mourant et à ses proches la signification émotive de la mort. On a miné toutes possibilités de faire de la mort un évenement, important de la vie de cette personne".

La crainte, mourir seul, dans l'anonymat

"Je vous suggère l'hypothèse suivante. Il y a une peur généralisée, surtout chez les aîné(e)s, non pas de mourir, mais la peur que l'étape qui va mener à la mort sera prolongée, avec tout ce que cela implique comme souffrance, comme douleurs".

"La peur, c'est de mourir dans un hôpital, entouré,non pas de sa famille et de ses amis, mais de professionnels de la santé, des équipes de personnes anonymes qui changent trois fois par jour. La peur que la mort ne soit plus un événement significatif de la vie".

Dire non au traitement qui est pire que la maladie

"Il y a eu d'importantes contributions dans ce domaine par les philosophes et les théologiens catholiques. Ils ont été parmi les premiers à reconnaître que le prolongement de l'étape qui mène à la mort n'est pas toujours, d'un point de vue éthique, souhaitable."



photo: Lucien Chaput

Le professeur Arthur Schafer. "L'importance de l'éthique dans le domaine médical a augmenté énormément dans le monde occidental depuis 20 ans. À cause de la nouvelle technologie, il est maintenant possible de sauver la vie de personnes qui seraient, par le passé, décédées. Ce qui est bien. Mais en même temps, ça a rendu possible la prolongation de la période menant à la mort. Ce qui a soulevé toute une foule de question et poussé la réflexion sur la mort."

"Il n'y a aucune obligation morale de prescrire des traitements extraordinaires lorsque le patient fait face à une mort certaine. La question qu'il faut se poser est la suivante: si ce n'est pas dans le meilleur intérêt du patient, c'est un traitement extraordinaire. Le traitement doit être à la mesure des résultats qu'il peut donner à long terme".

Le choix revient au mourant

"Une personne devrait avoir le droit de décider quand les traitements massifs devraient céder leur place à des soins palliatifs. C'est un consensus auquel les Juifs, les Catholiques, les Protestants et les humanistes séculiers sont d'accord".

"Le médecin n'a aucune obligation morale et légale de toujours prolonger la vie d'une personne. Un adultes qui a toutes ses facultés devrait être capable de décider pour lui-même."

"Si le mourant veut combattre sa vie, sa mort, jusqu'au bout, c'est son droit. Mais si la personne ne veut pas le faire, c'est également son droit".

Et si le mourant n'est pas capable de prendre une décision

«Lorsqu'un mourant souffre de douleurs atroces, lorsqu'il est sous l'influence de médicaments qui engourdissent la douleur, est-il vraiment capable de décider lui-même?"

"C'est là qu'on ressent un besoin souvent paternaliste d'intervenir. Dans de tels cas, les médecins vont consulter la famille. Mais on pose la mauvaise question."

"On demande ce que la famille veut qui soit fait pour le parent, l'époux, l'enfant mourant. On demande à la famille d'assumer cette responsabilité".

"A mon avis, la question qui devrait être posée est la suivante. Qu'est ce que le mourant aurait voulu comme traitement? En d'autres mots, la famille devrait être vue comme une ressource pour évaluer les valeurs et les attitudes du mourant".

La mort, il faut en parler

"On devrait discuter ouvertement de nos attitudes, de nos valeurs, de nos craintes avec notre médecin et notre famille. Il faut en parler avant qu'il y ait une crise, avant d'être envahi par la douleur, pendant qu'on est sain d'esprit, avant qu'il ne soit trop tard".

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: **(204) 237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477

Les complexés n'ont pas d'avenir

Les événements se précipitent dans la campagne électorale. Avant le débat télévisé, les croupiers-sondeurs annonçaient à l'unisson: "Les jeux sont faits. Rien ne va plus pour le parti libéral". Maintenant, à trois semaines du Grand Jour, John Turner apparaît comme le sauveur du Canada. Un renversement de situation incroyable.

Il n'aura pas fallu plus de 48 heures pour élever 6 heures de débats télévisés ou seules les apparences comptaient au rang de mythe national. On doit être maintenant rendu au point ou tous les Canadiens sont convaincus qu'ils ont vu le face à face télévisé des chefs.

Déjà les experts en sondage assurent qu'ils avaient prévu le phénomène. Ils n'en veulent pour seule preuve qu'ils répétaient dans leurs analyses que l'électorat est extrêmement volatile. Les gens sont inquiets, ils ne comprennent pas tout (*c'est-à-dire rien*) à ces histoires de libre-échange et veulent désespérément être rassurés, lancent les experts.

Seulement voilà: personne, promesses démagogiques mises à part, ne peut plus offrir de petite recette miracle simple pour rassurer les Canadiens sur leur avenir. Il n'y a pas de route facile au développement économique, et le libre-échange avec les Etats-Unis n'est pas la panacée pour tout le monde.

Mais de là à affirmer que le libre-échange revient à transformer d'un trait de plume le Canada en colonie des Etats-Unis, il y a un pas que tout politicien responsable devrait avoir honte de franchir. 80% de nos échanges avec les Américains sont déjà libres et on veut nous faire croire que les 20% restants nous relègueraient au rang de valet des USA?

ÉDITORIAL

Affirmer d'une part que le gouvernement fédéral a trop concédé aux Américains est une chose, qui devrait au demeurant pouvoir être sainement débattue. Mais ramener tout le débat sur le libre-échange à des slogans réducteurs qui réveillent les vieilles peurs canadiennes face à nos voisins du sud est une toute autre chose.

Visiblement, les conservateurs se sont initialement trompés sur la meilleure stratégie pour défendre le libre-échange. En se limitant à des généralités durant le débat télévisé, le Premier ministre n'a pas su combattre le vieux complexe d'infériorité des Canadiens face aux Américains.

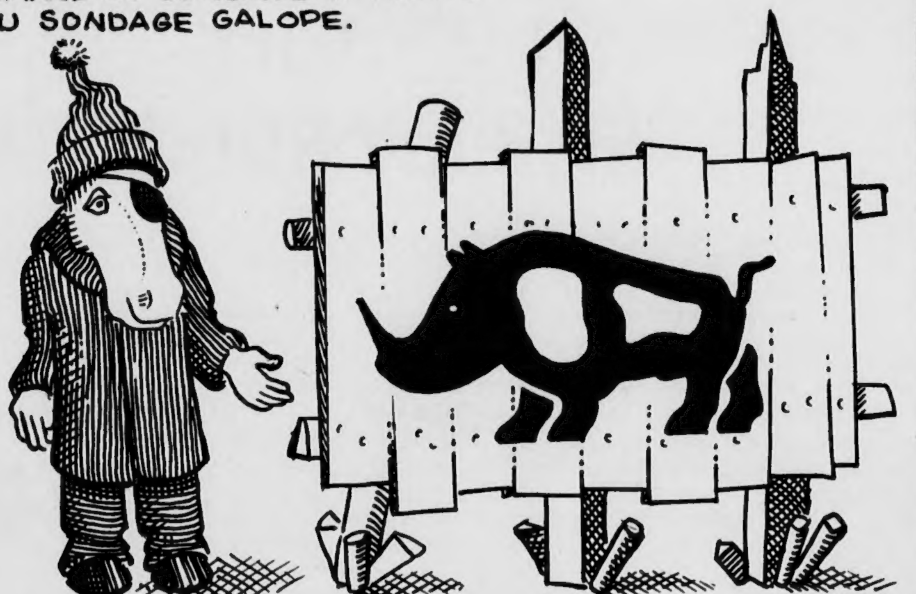
Maintenant, c'est au Premier ministre de convaincre les électeurs que les scénarios catastrophes peints par libéraux et néo-démocrates démontrent un incroyable manque de confiance dans la société canadienne. Ed Broadbent peut-il vraiment faire croire à ses amis syndicalistes que les acquis sociaux pourraient être remis en cause? C'est faire fi de la capacité de grève des travailleurs quand le patron s'attaque à leur pain quotidien.

Si les anti-libre-échangistes remportent une victoire sur des peurs et non sur des faits, comment pourront-ils ensuite évoquer le langage de la raison à des Canadiens qui auront cédé à leurs vieux démons, au sempiternel complexe d'infériorité?

Pourtant, dans les histoires des plus gros contre les plus petits, ce n'est pas toujours le plus gros qui gagne. C'est plutôt le plus tenace, le plus innovateur, le plus sûr de lui. Les Canadiens peuvent prendre exemple sur les Canadiens français.

Ils apprendront que minoritaire, c'est un état d'esprit. Et qu'un minoritaire complexé n'a de toute manière aucune perspective d'avenir.

Bernard BOCQUEL



LETTRE

Les lecteurs doivent s'intéresser à la diffusion du journal

M. le rédacteur,

À ma vive satisfaction, je constate depuis assez longtemps un déploiement remarquable pour améliorer le contenu du journal et dans l'équipe un heureux effort personnel.

Toutes mes félicitations au photographe professionnel, Hector Poirier! Il n'a pas de photo de mes «noces», mais il en a de mon enfance et de ma famille. «Les grands coeurs ne manquent pas au Manitoba». Que Marcelle Champagne soit félicitée! Je me souviens bien de son mari, feu le docteur Réginald Champagne, d'Elie.

Hommage à l'éditorialiste! Les articles sur les villages méritent aussi des éloges; ils sont instructifs et intéressants. Personnellement je suis abonné à «notre» hebdomadaire La Liberté depuis près de 40 ans. Adolescent, j'ai collaboré en étant chroniqueur local à Saint-Eustache. Actuellement, nous, les fidèles abonnés qui avons manifesté notre attachement au journal, on pourrait peut-être trouver de nouveaux abonnés.

C'est une idée que je lance car un journal ne peut exister que dans la mesure où nous nous intéressons nous-mêmes à sa diffusion.

Quant à vous, chère équipe, vous travaillez beaucoup et travaillez bien. Il ne vous reste plus qu'à continuer...

En vous assurant de ma plus affectueuse sollicitude, je suis

Léon Ménard, c.s.v.
Montréal
le 28 octobre 1988

Coût des nécrologies: 10$ pur 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8,50$.

Le Manitoba de *A* à *Z*



Wendell Sparkes *(tenant dans ses bras Rachel Grenier)*, Roland Gauthier et Henri Grimard. Ils étaient tous présents à l'inauguration de la nouvelle école Saint-Joachim de La Broquerie. *Voir page 24.*

Cette fois, l'insécurité est générale

Va falloir sonder la peur!

Pour l'instant, l'histoire de cette campagne électorale se résume à une affaire de sondages. Même le libre-échange paraît avoir du mal à exister autrement qu'à travers des sondages (x % sont pour, y % sont contre).

C'est bien simple: les promesses électorales les plus extravagantes (*les milliards volent dans tous les sens*) n'arrivent plus à faire les manchettes que péniblement.

Dorénavant, dans cette campagne trop longue (*50 jours minimum, il va falloir songer à changer la loi*), un seul point de repère s'impose: le débat télévisé.

Ou plutôt: les sondages avant le débat, qui plaçaient les conservateurs assez largement en tête. Et les sondages après le débat, qui commencent à donner une longue d'avance aux libéraux. Angus Reid place les bleus et les rouges à 35%; les néos à 28%.

Le dernier Gallup donne 38% aux conservateurs, 32% aux libéraux et 27% aux NPD.

Mais attention, expliquent les gourous: l'électorat est très volatile. Sans oublier que tous les électrices-électeurs n'ont pas fait leur choix politique encore. Un cinquième de l'électorat ne semble pas encore avoir décidé.

Par contre, les milieux financiers ont clairement indiqué leur choix en début de semaine, lorsque le sondage CTV donnait pour la première fois depuis le commencement de la campagne une tête d'avance aux libéraux. Le dollar canadien s'est littéralement cassé la figure (1,5 cent contre le dollar US lundi 31 octobre).

C'est bien connu, la large majorité des milieux d'affaires veulent conduire leur bussiness dans le cadre du libre-échange avec les Etats-Unis. Et la chute de popularité du parti au pouvoir amène un élément d'insécurité qui irrite les décideurs économiques.

Nous voilà maintenant arrivés au point où l'insécurité est générale: une partie de l'électorat s'inquiète du libre-échange, les financiers s'inquiètent de ne pas obtenir le libre-échange, les bleus s'inquiètent de ne pas gagner une majorité, les rouges s'inquiètent que les gens arrêtent de s'inquiéter et les néos s'inquiètent de finir en 3e place.

Pas étonnant que la campagne électorale ressemble de plus en plus, avec ses épouvantails, ses peurs et ses menaces, à une soirée d'Hallowe'en. Nous voilà coincés entre *«Trick or Treat!»* jusqu'au 21 novembre.

Un sondage sur les peurs des canadiens s'impose.

Bernard BOCQUEL



John Turner rit de bon coeur et les frères Vachon donnent du coeur à Ed Broadbent.

La clause fantôme

Ed Broadbent est censé être le politique le plus intègre au pays. C'est du moins, nous assurent les sondages, la perception d'une majorité de Canadiennes et de Canadiens.

Toutefois, son chef de campagne, Robin Sears, use et abuse de l'image d'honnêteté et de militantisme pur et dur que son patron possède.

Dimanche dernier à Sunday Report *(CBC)*, un porte-parole des conservateurs l'a mis au défi de citer une seule clause de l'accord de libre-échange qui menace les pensions de vieillesse.

L'aide d'Ed

Sans hésiter une demi-seconde, Robin Sears a lancé: *«Clause 2010,2011 et 1650 for starters»*. Il y avait de quoi être impressionné. Surtout que le ton était celui d'un homme sûr de lui.

Malheureusement, a constaté l'éditorialiste du Free Press le 1er novembre, Robin Sears a entâché la réputation d'homme intègre dont bénéficie Ed Broadbent. Après vérification des clauses citées par le néo, le Free Press remarque: *«Neither clause 2010 nor clause 2011 has the remotest connection with Old Age Pensions»*.

Et le coup de grâce: *«Mr. Sears third clause -Clause 1650- does not exist»*.

Bah, un détail, sans doute. Quand on veut sauver le Canada du péril bleu, tous les moyens deviennent sans doute acceptables. Y compris offrir une interprétation d'une clause fantôme. Ce Robin Sears en tout cas ne peut pas être accusé d'avoir manqué d'esprit!

Bernard BOCQUEL

Dans Provencher: ça sera même pas proche, mais...

Jake Epp ne prend rien pour acquis

On ne se hasarde aucunement en suggérant que Jake Epp sera encore le député de Provencher le matin du 22 novembre. En 1984, il a remporté le siège avec une majorité de 13 579 voix, soit la plus grosse majorité d'aucun député manitobain.

Pourtant le ministre de la santé du gouvernement de Brian Mulroney ne s'assoie pas sur ses lauriers durant cette campagne électorale. Tant au niveau local qu'au niveau national.

«Je n'entreprends pas une campagne électorale en pensant que mon élection est assurée», affirme Jake Epp, député de la circonscription électorale de Provencher depuis 1972.

«On travail fort. Je ne prends jamais pour acquis même une voix. D'ailleurs, c'est seulement en travaillant fort durant les quatre années entre les élections qu'on peut s'assurer une forte majorité».

«Ma première responsabilité, je la dois aux électeurs de ma circonscription», explique l'ancien professeur d'histoire. «On a déjà frappé à 10 000 portes à travers la circonscription. Bien que le gros du travail doive être fait entre les élections, il faut toujours monter une campagne vigoureuse».



Jake Epp, député de Provencher depuis 1972. Cogner à 10 000 portes en trois semaines...

En étant un plus visibles des ministres du gouvernement de Brian Mulroney, le député de Provencher doit également cabaler au niveau provincial et national.

«Je crois que les résultats sont mous.»

«Au niveau national, ce sont les réalisations de mon gouvernement que j'explique. Il y a 1,3 million de Canadiens de plus qui travaillent en 1988 qu'en 1984. Côté programmes sociaux, on est passé de 25 milliards à 31 milliards».

«Je dois aussi expliquer pourquoi le libre-échange est bon du point de vue des programmes sociaux canadiens. Il y a une crainte chez les Canadiens. Ce que j'essaie de faire, c'est de donner l'autre point de vue».

«Sans le libre-échange, on va perdre beaucoup d'occasions. Au Manitoba, on a essayé de diversifier notre économie. Le marché n'est pas là. Dans Provencher, par exemple, 7 des 10 cochons qu'on élève doivent être vendus à l'extérieur de la province».

«La réception qu'on reçoit est vraiment très bonne», affirme Jake Epp. «Evidemment je ne suis pas très heureux des résultats des derniers sondages. Je suis réaliste. Mais je crois que les résultats sont mous. Les Canadiens prendront la décision finale le 21 novembre».

Lucien CHAPUT

L'idéalisme de Jake Epp

«En 1972, lorsque je me suis présenté pour la première fois, une chance que je ne savais pas tout ce qui m'attendait!», raconte Jake Epp, à Winnipeg, entre un voyage à Toronto et une visite éclair dans la circonscription de Provencher.

«En 1972, ma femme et moi avons quitté nos emplois pour que je me lance en politique. On a emprunté de l'argent de la banque. En 1974, on devait 13 000$ et il y avait une autre élection. On a pris des risques».

«Aujourd'hui, il est impossible de mener une campagne électorale de cette façon. Lorsque je regarde à ce que ça coûte, ce serait impossible».

Si Jake Epp a décidé de se présenter en 1972, c'est pour les mêmes raisons qu'il cabale encore aujourd'hui. «Mon père a eu beaucoup d'influence sur moi. Il était un médecin qui s'est évadé de l'Union soviétique.»

«Aussi lorsque j'enseignais l'histoire, mes élèves me demandais où je me situais par rapport à ce que j'enseignais. Et je ne m'en cache pas. Je suis très idéaliste.»

«Je dois dire qu'il n'y a pas de plus difficiles jobs que celle que j'ai depuis quatre ans. Je suis dans la vie publique et je ne m'en plains pas. Mais...»

«Ce qui est le plus difficile, c'est d'être éloigné de ma famille. Je l'ai déjà été, pas comme durant ces dernières années.»

«Je n'ai plus ce que la majorité du monde prend pour acquis: du temps pour moi-même; du temps pour ma famille; du temps pour mes amis, même dans la circonscription de Provencher».

Pourquoi continuer alors? «Ma famille me soutient. Il y a le côté idéaliste de mon caractère. J'ai encore de la parenté en Union soviétique. Et je me dis qu'on est chanceux de vivre dans un pays comme le nôtre».

L.C.

Trois aspirants du 21

Une foule partisane libérale s'est montrée méfiante de l'accord commercial du libre-échange lors du premier débat des candidats des trois principaux partis politiques au Collège de Saint-Boniface jeudi 29 octobre.

Allan Turner *(Nouveau parti démocratique)*, Ron Duhamel *(Parti libéral)* et le député sortant Léo Duguay *(Parti progressiste-conservateur)* croiseront leurs épées encore plusieurs fois d'ici le 21 novembre.

La semaine prochaine, La Liberté fera le point avec les trois aspirants au titre de député de Saint-Boniface. C'est à lire dans le numéro du 11 novembre.



photo: Lucien Chaput

On reconnaît (de gauche à droite): Allan Turner, NPD, Ron Duhamel, libéral et Léo Duguay, conservateur.

LETTRE

Lettre ouverte à Élections Canada

Je recevais chez moi un dépliant "Has your riding changed?" rappelant que mon nom doit être sur la liste électorale de ma circonscription pour avoir le droit de vote le 21 novembre prochain. Le dépliant en question était en anglais seulement sur 5 des 6 pages, et le français figurait à la 6e page dans un paragraphe équivalent en importance à 10 autres langues non officielles du Canada.

Je déplore que la nouvelle Loi sur les langues officielles n'ait pas été respectée par Élections Canada pour sa publicité dans les deux langues officielles en ne leur accordant une importance égale. Et la Loi sur les langues officielles a préséance sur toute autre loi canadienne, y compris la Loi sur les élections.

Si la nouvelle loi, d'après la formulation de deux articles régissant la publicité, donne le droit à Élections Canada de préparer deux dépliants distincts, l'un en français et l'autre en anglais avec distribution garantie à travers les grands quotidiens francophones et anglophones, les francophones à l'extérieur du Québec non abonnés soit à un quotidien anglais ou à un hebdomadaire francophone, recevront toujours la publicité du fédéral en anglais seulement.

Les non abonnés à un quotidien de langue anglaise au Manitoba se sont vu accorder le privilège de livraison garantie à domicile par entente avec ce quotidien anglais. Les francophones à l'extérieur du Québec abonnés ou non à un hebdomadaire francophone n'ont pas eu le même traitement et n'ont pas reçu d'encart en français.

La Société franco-manitobaine déplore cette inégalité de traitement. Elle accepte de bon gré qu'Élections Canada s'as-sure que tous les Canadiennes et Canadiens, peu importe la langue, exercent leur droit de vote, mais elle n'accepte pas que les francophones hors Québec soient traités différemment des Québécois, francophones ou anglophones.

Le français et l'anglais sont des langues officielles pour TOUTES les institutions fédé-rales.

Sous l'ancienne Loi sur les langues officielles, certaines circonscriptions manitobaines étaient désignées des circonscriptions de "demande importante" pour les francophones. Nous croyons qu'en l'absence de nouvelles décisions par le Gou-verneur en conseil, ce statut demeure et devrait demeurer intact.

Nous déposons une plainte officielle aux bureaux du Commissaire aux langues officielles, de M. Duguay et de M. Mulroney. Nous croyons que la publicité à venir doit rectifier cette façon de faire d'Élections Canada.

Lucille Blanchette
Présidente
La Société franco-manitobaine
le 31 octobre 1988

VITE LU, VITE SU

Winnipeg

Ça tricote au musée!

Je tricote, tu tricotes, il et elle tricotent au Children's Museum.

Les 19 et 20 novembre le Manitoba Children's Museum va apprendre aux jeunes à tricoter des foulards sur la tricoteuse. La responsable des programmes en français, Rolande Wolensky, assure que c'est facile.

Le Manitoba Children's Museum se trouve 109 , avenue Pacific et tous les renseignements peuvent être obtenus au 957-0005.

«Tout est possible» assurent les Guides

«Moi, je suis Jeannette parce que je m'amuse et j'ai la chance de retrouver mes amies», explique Mélanie Dandenault, une Jeannette de dix ans.

Le mouvement des Guides et Jeannettes a fêté son cinquantième anniversaire il y a trois ans. Aujourd'hui, qu'est-ce qui attire les jeunes filles à s'y joindre et qu'est-ce qu'elles peuvent gagner de cette expérience?

Pour Danielle Johnson, une guide de 12 ans du secteur du Précieux-Sang, les bénéfices sont nombreux:«C'est très intéressant. Nous faisons plusieurs sorties et nous avons toutes sortes d'activités comme le camping et des visites de personnes âgées dans les foyers. C'est année nous planifions un voyage au Québec.»



Claudine ZAMPRELLI

D'autres activités importantes pour l'organisation sont les rallies. L'assemblée annuelle a pris place samedi 29 octobre au Collège Universitaire de Saint-Boniface. Les filles de divers secteurs au travers du Manitoba ont eu la chance de se rencontrer, de voir de nouveaux visages.

Mais est-ce que le mouvement est assez fort pour faire concurrence avec les autres passe-temps offerts aux jeunes(les sports, les cours de danse, etc.)?

Danielle Johnson assure que oui. En plus d'être Guide, elle joue au baseball et fait du curling.

Angèle Marion, une Jeannette de 10 ans, affirme que faire partie de ce mouvement est assez car :«On joue différents jeux et je suis avec toutes mes amies.»

Et comme leur mot d'ordre le démontre, elles veulent, elles peuvent et «tout est possible».

Claudine ZAMPRELLI

Un manque chronique d'animatrices

«La raison qu'il y a peut-être moins de monitrices ces dernières années, est que le monde est trop impliqué avec d' autres choses», explique Diane Samardzija, commissaire provinciale des Guides et Jeannettes.

La bénévole ajoute:«Aussi, maintenant il y a beaucoup plus de femmes sur le marché du travail.»

Elle précise aussi qu'il y a de la compétition entre ce mouvement et les multitudes d'activités parascolaires, et «les filles sont tirées entre les deux.»

Ces dernières années, le mouvement a vu ni une augmentation, ni une diminution dans le nombre de filles intéressées. Il y a plutôt une stabilité dans les inscriptions.

Au Manitoba, il y a 12 rondes de Jeannettes (8 à 10 ans) et 6 compagnies de Guides (11 à 13 ans).

150 jeunes étaient présentes au rallye annuel, un nombre très acceptable pour Diane Samardzija.

Faut faire de la publicité

«Il faudrait avoir plus de publicité pour montrer tous les profits qui s'acquièrent en se joignant au mouvement», résume Thérèse Gagnon-Théoret, une monitrice qui est retournée au guidisme après une absence de plus d'une dizaine d'années.



photo: Laurent Gimenez

René Bisson, devant la pharmacie Nieman. «S'il le faut, je suis prêt à porter l'affaire devant les tribunaux».

Saint-Vital perd son cachet bilingue

Une partie des services offerts par le bureau de poste de Saint-Vital (624, rue Dakota) ne sont plus bilingues. René Bisson en a fait la dure expérience.

Au départ: une lettre recommandée

Le 12 septembre, cet étudiant de 20 ans à l'Université du Manitoba a reçu une note lui demandant de passer chercher une lettre recommandée à la pharmacie Nieman, située au 1 087 chemin St-Mary's, juste en face du bureau de poste de Saint-Vital. Il raconte:

«J'ai d'abord téléphoné à la pharmacie Nieman pour demander, en français, jusqu'à quelle heure ils étaient ouverts. On m'a répondu que personne ne parlait français dans le magasin. Ils m'ont dit aussi, je cite: On n'a pas besoin de te donner des services en français. Si tu veux être servi ici, il faut que tu parles anglais!».

Quelques jours plus tard, la mère de René Bisson a reçu à son tour une note pour aller chercher un paquet recommandé à la pharmacie Nieman. Même tentative d'obtenir le service en français. Même refus obstiné de la part de la pharmacie.

René Bisson a alors pris contact directement avec la Société canadienne des Postes. «Ils m'ont dit que Nieman n'était pas tenu de me servir en français. J'ai dit: d'accord, mais alors faites transférer la lettre et le paquet à la poste de Saint-Vital où je pourrai être servi en français. Ils m'ont répondu que ce n'était pas possible».

Postes Canada a quand même cédé et les Bisson ont reçu quelques jours plus tard une nouvelle note leur demandant de passer prendre le paquet recommandé au bureau de Saint-Vital. Entre temps, Postes Canada avait téléphoné à Nieman pour que le paquet soit transféré. Mais la lettre de René Bisson, elle, n'était plus là.

L'origine des problèmes? La privatisation.

«Au bout de quinze jours, si la lettre n'est pas récupérée par le destinataire, elle est renvoyée à l'expéditeur, explique René Bisson. C'est ce qui s'est passé. Ca m'inquiète parce que c'est une lettre qui venait de Revenu Canada».

La raison pour laquelle une partie des services postaux à Saint-Vital ont été confiés à un commerce privé, c'est que depuis 2 ans, Postes Canada s'est engagée dans un processus de privatisation d'une partie des bureaux de poste dans tout le pays.

Le moyen: on confie une partie ou la totalité du service postal à un commerce lié à Postes Canada par un contrat de franchise renouvelable chaque année.

Poste Canada parle «d'incident».

Dans le cas du bureau de poste de Saint-Vital (dont le personnel est bilingue), la privatisation partielle s'est donc traduite par un recul des services bilingues. Pourtant, un règlement interne de Postes Canada indique que des services bilingues doivent être fournis là ou 10% au moins de la population ou 500 résidants sont francophones. C'est évidemment le cas à Saint-Vital.

Faut-il en conclure que Postes Canada ne respecte pas ses propres dispositions en matière de bilinguisme? Brian Garagan, porte-parole de Postes Canada au Manitoba, répond: «Après la communication de Monsieur Bisson, nous avons vérifié auprès de la pharmacie Nieman et nous avons constaté qu'il n'y avait effectivement pas de capacité bilingue dans ce magasin».

«Je dois admettre que c'est une erreur, un incident de notre part, poursuit Brian Garagan. Dans quelques mois, lors du renouvellement de franchise, nous demanderons à la pharmacie Nieman de s'arranger pour offrir un service bilingue. Je vous garantis que nous allons trouver une solution».

Laurent GIMENEZ

Un nouveau recours légal

Comment obliger à respecter la loi

Depuis le 15 septembre, il est possible de poursuivre devant les tribunaux les institutions fédérales qui ne respectent pas la loi sur le bilinguisme.

L'organisme chargé de veiller au respect du bilinguisme au Canada est le Commissariat aux langues officielles. Jusqu'à présent, en cas d'infraction à la loi, le Commissariat pouvait faire des recommandations aux institutions prises en faute. Mais la nouvelle loi sur les langues officielles, votée cette année, a changé cela.

Louis Gosselin, représentant du Commissariat aux langues officielles pour le Manitoba, explique: «Il y a 2 possibilités. La première, c'est que le plaignant décide de s'adresser d'abord à nous. Dans ce cas, on mène une enquête pendant 6 mois et on essaie de trouver une solution qui satisfasse les 2 parties».

«Si l'institution incriminée persiste à ne pas respecter la loi, le plaignant ou (et) le Commissaire aux langues officielles peuvent porter l'affaire devant la cour fédérale pour infraction à la Charte fédérale des droits et libertés».

Comme la nouvelle loi n'est effective que depuis le 15 septembre, ce n'est qu'après le 15 mars qu'on saura si certaines affaires seront portées en cour *(l'autre possibilité consiste pour le plaignant à porter plainte immédiatement et directement, sans passer par le Commissariat)*.

En ce qui concerne la privatisation entamée par Postes Canada, Louis Gosselin suggère de se référer à l'article 25 de la Loi sur les Langues officielles. L'article dit que les institutions fédérales qui délèguent une partie de leurs services à un tiers doivent garantir des services bilingues.

Le problème, c'est que cette règle n'est valable que là où «il existe une demande importante», comme il est dit dans la Charte des droits et libertés. La formule est suffisamment vague pour que chacun puisse l'interpréter à sa façon.

«Chaque institution, chaque ministère fixe sa propre barrière à partir de laquelle les services bilingues sont offerts, explique Louis Gosselin. Elections Canada, par exemple, c'est 3%. Nous, nous recommandons 5%».

«Tôt ou tard, il faudra que cette notion de »demande importante» soit précisée dans la Charte des droits et libertés. Le Conseil du Trésor est en train d'y travailler. Mais il n'y aura rien de concret avant une période de 12 à 18 mois».

Laurent GIMENEZ

Menace dans les villages

La semaine prochaine, nous verrons que la privatisation des bureaux de poste menace également les services bilingues dans les villages franco-manitobains.



photo: Bernard Bocquel

Louis Gosselin, Commissaire aux langues officielles pour le Manitoba. «La nouvelle loi sur les langues officielles nous permet d'agir avec plus de force».

Faudra donner une boussole au prochain gérant

Les Jets ont besoin d'une direction



André BRIN

Compte tenu de ce qu'il avait accompli en dix ans avec les Jets, on n'aurait pas dû être surpris du sort de John Ferguson. Mais puisqu'il avait duré 10 ans avec une fiche aussi mauvaise, on finissait par accepter qu'il était là pour la vie.

L'ironie, c'est que Fergie a dû avaler son cigare quelques minutes seulement après une victoire impressionnante des Jets. La surprise générale tenait dans la certitude universelle que Fergie contrôlait tout au sein de l'organisation, même son propre sort.

Pour prospérer, un directeur gérant doit exceller à trois niveaux dans le monde du sport professionnel: administration, repêchage et transaction.

•

Administration. Là, je ne peux rien reprocher à Ferguson.

•

Repêchage. Les seuls succès de Ferguson sont venus lorsqu'il avait le premier ou le deuxième choix. Il faut dire que ça a mal commencé avec le choix de l'immortel Jimmy Mann en 1979, au lieu de Kevin Lowe, Michel Goulet ou Keith Crowder. On ne bâti pas un club de hockey avec des joueurs comme Mann!

Que ce soit Smith, Bowman ou Sherry Bassin...

Par la suite, il a sauté sur des vedettes comme Andrew McBain, Jim Kyte, Bobby Dollas et Ryan Stewart lors de la première ronde. Pas une fondation solide.

C'est vrai que l'équipe a eu un certain succès dans les rondes du milieu. Mais Dave Ellett, Fredrik Olausson et Iain Duncan ne peuvent pas remplacer cinq premiers choix.

•

Transactions. La meilleure de la carrière à Ferguson a été celle qui a envoyé Willy Lindstrom à Edmonton pour Laurie Boschman. Sa pire: Dave Christian aux Capitals en retour d'un premier choix (*Bobby Dollas*).

La règle, pour les transactions, et c'est autant vrai pour le baseball, c'est qu'on doit donner de la qualité pour avoir de la qualité.

Si l'équipe doit se doter d'un vétéran à une position quelconque, elle peut se défaire d'un bon jeune. Mais Fergie avait la triste habitude d'attendre trop longtemps pour se décrocher de bons jeunes. C'est ce qu'il aurait pu faire avec Carlyle, Marois, Boschman et Steen.

Il a échangé bien trop tôt Dave Christian, qui était à la veille de ses meilleures années.

Bien que surprenant, le congédiement de Ferguson a été facile pour les propriétaires.

Le remplacer sera le vrai défi.

Que ce soit Mike Smith, Scotty Bowman ou Sherry Bassin, il faudra que ce club prenne une direction. Ce que Ferguson n'a jamais réussi à faire en dix ans et que Bobby Clarke à Philadelphie a réussi à faire en trois ans.

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada.

LETTRES

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

MÉDIAS-*tics*
La revue de presse branchée

Ça tire sur la couverture

❑ Les articles de journalistes critiquant un peu, beaucoup, voire parfois avec passion la couverture électorale de leurs collègues commencent à se faire nombreux.

Et à trois semaines de l'élection, parions que le débat sur la qualité du travail journalistique n'a pas fini de faire couler des torrents d'encre.

Il va sans dire que les critiques sont totalement justifiées. Les journalistes manient quasiment sans discernement les adjectifs dans leur articles de nouvelles dites brutes (hard news).

La pratique, les habitué(e)s du MEDIAS-tics le savent bien, est monnaie courante dans la presse canadienne. Ce qui, en soi, n'est pas forcément condamnable. Sauf évidemment si les lectrices-lecteurs croient encore à la sacro-sainte règle du journalisme américain: «Facts are facts, comments are comments».

Tout journalisme sait que ce mot d'ordre n'est qu'une vue de l'esprit, puisqu'elle présuppose que l'objectivité est posssible.

Il est donc grand temps que l'on se débarrasse de ce mythe confortable qui prétend établir une distinction nette entre un commentaire et un article «factuel».

Il est d'autant plus urgent de démollir le vieux mythe que la couverture médiatique de la campagne électorale offerte par les grands journaux qui ont les moyens financiers est inadéquate.

Mais attention! Elle n'est pas inadéquate parce que les journaux ne traitent pas les trois partis principaux sur un pied d'égalité relative. Car si vous êtes un amateur du feuilleton électoral, nul doute que vous avez droit à votre dose quotidienne de faits, chiffres, commentaires, rumeurs, etc...

La couverture est inadéquate parce que cette campagne électorale fédérale n'est pas une campagne électorale comme les dernières. A cause de cette question de libre-échange, cette campagne n'est pas perçue comme un choix entre Mulroney, Turner ou Broadbent, mais comme un choix quasi-irréversible sur la direction que va prendre le Canada.

Devant un tel choix , perçu comme historique par les électeurs, donc les lecteurs, la presse aurait dû, dès le départ de la campagne électorale, jouer un rôle plus actif en se faisant un point d'honneur d'expliquer le libre-échange avant que des politiciens de tous poils en fassent une lecture sélective.

Dans son Media Watch (*Maclean's, 24 octobre*), George Bain condamne sans appel la presse: «Remarkably few articles take on the hard job of dissecting the agreement and explaining what is in it».

Il condamne , parce que, à son avis, «in the end, it falls on the media to decide what is to be conveyed to the main public, to sort out the facts and to try to stimulate a public interest in being informed by presenting the substance of issues in an attractive and readily comprehensible ways».

Il n'est toutefois pas acquis que la plupart des patrons de presse canadiens estime que leurs journaux devraient tenir ce rôle primordial. Du moins sans doute pas à n'importe quel prix.

❑ **Bernard BOCQUEL**

MEDIA WATCH



The free flow of new information

Dans Maclean's, George Bain a l'habitude de critiquer la presse.

DON BRAID
In Alberta

Media go too far

EDMONTON — If the TV debates convinced you that John Turner isn't a boob, you might ask yourself why you thought he was a boob in the first place.

Dans le Free Press, Don Braid n'avait pas l'habitude de descendre ses confrères.

VITE LU, VITE SU

Education

Cinq juges siégeront

Cinq juges de la Cour d'appel du Manitoba entendront la poursuite de la Fédération provinciales des comités de parents contre la province du Manitoba.

En plus du juge en chef Alfred Monnin, les juges Hall, O'Sullivan, Philp et Twaddle devront décider si la loi scolaire du Manitoba est conforme à la Charte des droit canadiennes.

Les juges siégeront du lundi 7 novembre au jeudi 10 novembre. L'enjeu? La gestion des écoles franco-manitobaines par les francophones du Manitoba.

Les deux juges de la Cour d'appel qui ne siégeront pas sont les juges Charles Hubband et Sterling Lyon.

Ronald Lavallée: malgré le succès de Tchipayuk...

Toujours ce doute

«Dans le fond, je suis flatté de l'intérêt qu'on porte au roman», préface Ronald Lavallée, établi à Vancouver depuis le 1er juin.

Il ajoute: «je trouve toujours que c'est un peu embarrassant d'en parler. J'essais de me réfugier dans le prochain livre».

Le moins que l'on puisse dire de Tchipayuk, le premier roman de Ronald Lavallée, publié à Paris par Albin Michel en novembre 1987, c'est qu'il a été très bien reçu. Et avec raison.

Tchipayuk a été choisi le livre du mois par France-Loisirs et Québec-Loisirs et a été récipiendaire du Prix Jules-Vernes de l'Académie de Bretagne. Et Ronald Lavallée vient tout juste de remporter le prix Champlain du Conseil de la vie française en Amérique pour son roman.

Vos rendez-vous culturels en pages 12 et 13.

«Je n'ai eu que de bons échos du livre», concède le Manitobain originaire de La Salle. «En partie parce que les gens sont polis. Et peut-être parce que ceux qui ne l'ont pas aimé ne disent rien!»

Toujours ce doute. Un doute présent «du début jusqu'à la fin. Quand j'ai commencé Tchipayuk, j'étais persuadé que ça ne dépasserait pas les 50 pages. Si ce n'était pas de ma femme, ça n'aurait jamais été publié».

«C'est farci d'un bout à l'autre de doutes. Produire un mauvais roman, ce n'est pas la fin du monde. Il s'en publie sans doute des milliers», souligne le chef de pupitre de la salle des nouvelles de Radio-Canada à Vancouver.

Le doute de Ronald Lavallée, c'est d'avoir écrit «un roman qui médit contre les personnes que tu admires. Je me demande si je ne les ai pas mal traduit, si je ne les ai pas trahi».

Manquez

Malgré ce doute, ou peut-être à cause de ce doute, Ronald Lavallée travaille présentement sur son prochain roman. Un roman sur la civilisation autochtone de la côte ouest.

«J'ai l'impression de ne pas avoir vidé la question. L'attrait du sujet, tout comme celui de Tchipayuk, c'est le choc des deux cultures, ce rendez-vous manqué de deux civilisations très anciennes, l'une de l'Europe, l'autre de l'Amérique».

«C'est un sujet qui a encore de l'importance. On n'est jamais arrivé à une entente avec les autochtones. En tant que nation canadienne, il va falloir passer par là.»



photo Daniel Tougas

Ronald Lavallée, auteur. Pour vivre de ses écrits, «il faudrait que je publie au moins à tous les deux ans. Ce serait vraiment trop pénible. Si je publie 5 ou 6 livres dans ma vie, ça sera beau».

«Idéalement, ça serait beau si le roman apportait un certain changement d'attitude. Même si on tire du plaisir à lire un roman, le but essentiel, à mon avis, c'est de réfléchir sur la vie. C'est de fournir un autre point de vue.»

«C'est à se demander si ça vaut la peine d'être fait. Je trouve ça assez pénible. Je ne suis jamais persuadé que ça vaut la peine.» Toujours ce doute...

Lucien CHAPUT

Pierre Mathieu lancé

Sur la pointe des mots

L'auteur-poète-dramaturge Pierre Mathieu est au Manitoba le dimanche 6 novembre. L'occasion: le lancement officiel de son troisième livre publié aux Editions des Plaines.

Intitulé «Sur la pointe des mots», le livre est destiné aux enfants de la 4e et de la 5e année.

Le lancement officiel de «Sur la pointe des mots» de Pierre Mathieu aura lieu au Café-Jardin du Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher, le dimanche 6 novembre de 16 à 18 heures.

Un nouveau Gabrielle Roy

Lettres à Bernadette

Parmi les nouvelles parutions de la rentrée littéraire québécoise, le livre intitulé «Ma chère petite soeur; Lettres à Bernadette (1943-1970)» mérite tout particulièrement d'être signalé.

«Ma chère petite soeur», c'est la correspondance de Gabrielle Roy avec sa soeur aînée Bernadette. Au Manitoba, Bernadette était mieux connue sous son nom de religieuse: soeur Léon-de-la-Croix.

Religieuse de la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie *(SNJM)*, elle était une enseignante reconnue pour sa belle diction, se souvient soeur Hélène Chaput, s.n.j.m., archiviste de la congrégation.

«Cette correspondance de Gabrielle Roy avec sa soeur aînée permet de mieux connaître l'écrivain et les relations à la fois proches et difficiles qu'elle entretenait avec sa famille», affirment les responsables des éditions du Boréal, la maison d'édition qui publie ce livre.

S'étalant entre 1943 et 1970, ces lettres constituent une sorte de suite à «La détresse et l'enchantement», l'autobio-graphie de Gabrielle Roy publiée après sa mort en 1983.



Gabrielle Roy, à dix-huit mois, dans les bras de sa soeur Bernadette. Gabrielle Roy, enseignante, entourée d'un groupe de jeunes garçons.

Saint-Adolphe, Lorette

Des toiles et des bouquins circulent

Durant les trois prochaines semaines, c'est dans la Seine que se ballade l'exposition itinérante des artistes de chez-nous.

Les artistes de chez-nous, c'est un projet du Centre culturel franco-manitobain.

En même temps que l'exposition, il y aura des mini-salons du livre organisés par les Editions des Plaines. Voici l'itinéraire de l'exposition itinérante et de la librairie «voyageuse».

Saint-Adolphe: A l'école de Saint-Adolphe, du 7 au 11 novembre. Renseignements: Marielle Dupont, 883-2182.

Lorette: A la salle paroissiale, du 14 au 18 novembre. Rensei-gnements: Gisèle Loyer, 878-2887.



Ars Antiqua de Paris, un trio parisien se spécialisant dans la musique du Moyen âge, sera au West End Cultural Centre (angle Ellice et Sherbrook) le dimanche 6 novembre 1988. Le spectacle est une présentation du Women's Musical Club of Winnipeg. Billets: 12$, 9$ pour les étudiant(e)s.

Pour les jeunes

Jazz et pop

Le Foyer du Centre culturel franco-manitobain commence à s'imposer sur la scène musicale winnipégoise. La raison? Les fameux "mârdis jazz". Le mardi 8 novembre, le saxophoniste Ken Gold occupera la fosse du Foyer.

Les jeudis et vendredis, le Foyer, c'est le rendez-vous des amateurs de musique pop. Le vendredi 4 novembre, ne manquez pas l'auteur-compositeur-interpête Jacques Lussier. Le jeudi 10, l'interprète pop-jazz Monique LaCoste prend la relève. Le Foyer sera fermé le vendredi 11 novembre, Jour du Souvenir.

Théâtre

Du théâtre sud-africain à Saint-Boniface

De la tristesse à la colère

You Strike the Woman, You Strike the Rock, c'est un tour de force réalisé par trois femmes sud-africaines.

Présentée par la Popular Theatre Alliance of Manitoba et la Manitoba Coalition of Organizations Against Apartheid, elle raconte, avec humour, la lutte des femmes noires contre l'oppression de l'apartheid.

«Il n'y a rien de déprimant dans cette pièce», a souligné une critique du journal the Guardian en Angleterre. «Lorsque la peine est trop aiguë, la tristesse cède sa place à la colère».

Il vous reste encore deux occasions de voir cette pièce: le vendredi 4 et le samedi 5 novembre à 20h au Centre culturel franco-manitobain. Billets: 589-8408.



You Strike The Woman, You Strike The Rock, une production de la compagnie Vusisizwe Players, c'est le récit entrecoupé de chansons et de danses de la réalité de l'apartheid. La pièce a lieu au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 5 novembre.

Actors' Showcase

La Marmaille revient

Le Théâtre de la Marmaille présentera, du 9 au 27 novembre, Clairière. Le sujet: deux enfants partent à la recherche de la mer pour y retourner un bateau qu'ils ont trouvé dans une forêt.

Recommandée aux jeunes de 6 ans et plus, accessible aux jeunes qui ont des problèmes de vue.

Exceptionnellement cette fois, les représentations auront lieu dans le nouvel édifice du Ballet royal de Winnipeg.

Renseignements: 947-0394.

Au Gas Station Theatre

Les derniers conseils pratiques

Ça s'appelle Sex Tips for Modern Girls. Ça met en vedette Claude Dorge et Maggie Nagle. Ça fait rire beaucoup de monde. Ça pourrait en offusquer certain(e)s. Ça dure jusqu'au 6 novembre. Billets: 284-2757.

Au Manitoba Theatre Centre

Le fou rire

B Movie, The Play est aussi drôle que l'on nous l'avait fait accroire. Lorsque cette pièce avait joué à Vancouver et Edmonton, c'était à guichets fermés et en prolongation. La pièce se poursuit jusqu'au 12 novembre. Billets: 942-6537.

Les démons du midi fourchent vers Winnipeg

Laroche, Lussier, Paquin et Paquin

Si Radio-Canada national décide de venir plus souvent au Manitoba dans l'avenir, personne ne va se plaindre! Regardez la brochette d'artistes qu'on nous propose.

Pas moins de 19 artistes participeront à l'enregistrement de six émissions des Démons du Midi, «une heure des plus divertissantes placée sous le signe de l'humour diabolique des animateurs Gilles Latulippe et Suzanne Lapointe», souligne Huguette Le Gall, publiciste de Radio-Canada Manitoba.

L'enregistrement des émissions aura lieu du mardi 15 au vendredi 18 novembre au Centre culturel franco-manitobain. Pour réservez votre fauteuil, composez le 233-8972. L'entrée est gratuite.



Hart-Rouge rencontre les démons du midi le 17.

Voici l'horaire et les noms des artistes qui participent aux émissions qui seront diffusées du 16 au 23 novembre.

Mardi 15 novembre à 16h30: Maurice Paquin; les Danseurs de la Rivière-Rouge; Patty Kustoruk et Vincent Dureault.

Mercredi 16 novembre à 10h30: Robert Paquette; Steve Faulkner et Jacques Lussier.

Mercredi 16 novembre à 16h30: Michel Pascal; Sylvie Tremblay; Gérald Laroche; et Marcel Racine.

Jeudi 17 novembre à 10h30: Danielle Oddera; Hart-Rouge; et Gérald Paquin.

Jeudi 17 novembre à 16h30: Belgazou et Claude Barzotti.

Vendredi 18 novembre à 11h45: Alain Lamontagne; Ziz; et Marie-Michelle Desrosiers.

Expositions

Armand Paquette: dessins de Batoche

De fières traditions

Faire revivre les communautés métisses de Saint-Laurent et Batoche de 1885. Voilà le défi qu'a relevé Armand Paquette, né à Winnipeg en 1930.

Lorsque Parcs Canada a développé le parc national historique de Batoche (Saskatchewan), les experts ont demandé à Armand Paquette de peindre une vingtaine de tableaux illustrant la situation des Métis en 1885.



Armand Paquette. Les fretteurs du 19e siècle.

Se basant sur les manuscrits et quelques photos d'époque, Armand Paquette a fait appel à son vécu et son patrimoine pour reproduire «l'esprit et l'atmosphère» de cette période importante de l'histoire canadienne.

Armand Paquette est Métis. Sa grand-mère était une petite fille de sept ans lorsque les troupes de Middleton attaquèrent son village de Batoche en 1885.

Les 20 toiles d'Armand Paquette sont exposées, jusqu'au 2 janvier, dans le Alloway Hall du Musée de l'Homme et de la Nature. Le 20 novembre, de 14h à 16h, on pourra rencontrer Armand Paquette au Musée.

Fières traditions-Proud Traditions d'Armand Paquette, au Alloway Hall du Musée de l'Homme et de la Nature, jusqu'au 2 janvier 1989. Entrée: libre.



photo: Lucien Chaput

Hélène Pelletier et ses ami(e)s. C'est à voir au Centre culturel franco-manitobain.

Au CCFM

Pelletier et Muruvé

C'est le ridicule en nous tous qui est exposé à la Galerie I du Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 27 novembre. Les sculptures grandeur nature d'Hélène Pelletier sont d'un réalisme prenant.

Hélène Kurtis-Salon de beauté (*c'est le titre de l'exposition*) est un commentaire social efficace de l'époque à laquelle les coiffeuses et coiffeurs «torturaient» les femmes au nom de la beauté. Une époque qui n'est pas encore révolue, laisse soupçonner Hélène Pelletier.

A la Galerie II, des oeuvres récentes de Noëlla Muruvé sont en montre. Ces toiles explorent les «cycles éternels de l'histoire de la femme».

Hélène Kurtis-Salon de beauté d'Hélène Pelletier et Oeuvres récentes de Noëlla Muruvé, au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher, jusqu'au 27 novembre 1988.

Cinéma

Au Cinéma 3

Re-bons débarras

Francis Mankiewicz, le réalisateur du film *Les bons débarras*, est de retour. Cette fois-ci, avec le film *Les Portes tournantes*.

Couronné à Cannes, ce film qui occupe présentement les écrans québécois depuis plus de 13 semaines, sera présenté au Cinéma 3 du 4 au 10 novembre.

Les Portes tournantes met en vedette Monique Spaziani, Gabriel Arcand et Miou Miou. C'est l'histoire d'un peintre qui découvre le passé de sa mère, dont il fut séparé à sa naissance. En deux mots, c'est la vie d'une pianiste du temps du cinéma muet.

***Les Portes tournantes** de Francis Mankiewicz, au Cinéma 3, angle Ellice et Sherbrook, du vendredi 4 au jeudi 10 novembre à 19h30 et 21h30. Prix: 4$, 3$ pour les étudiant(e)s. Renseignements: 783-1097.*



Cayouche re-rue à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface.

A la Galerie d'art

Les pubs en Cannes

Les 100 meilleures publicités de l'année 1987. Voilà ce qu'offre la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'au 13 novembre.

Les publicités gagnantes du Festival international de publicité de Cannes sont très populaires à Winnipeg. A un point tel qu'on n'est pas toujours assuré de pouvoir y entrer dès le premier essai.

Les dates et les heures de ce petit «happening cinémato-graphique» sont les suivantes: Les jours de la semaine: à 19h et 21h. Les samedis et dimanches: 14h, 19h et 21h. Et le vendredi 11 novembre, Jour du Souvenir, 14h, 19h et 21h.

***La Galerie d'art de Winnipeg**, 300 boulevard Memorial. Prix: 4$, 3$ pour les membres. Renseignements 786-6641, poste 212*

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

OPTOMÉTRISTES

COMPTABLES AGRÉÉS

GARAGISTES

MÉTIERS

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

AGENTS D'IMMEUBLES

ASSUREURS



Laurent
GIMENEZ

Villages

Les francophones de Saint-Adolphe ont bien du mérite. Malgré l'extension du village, ils ont su rester aux postes de commande de l'économie locale.

À tel point qu'à une certaine époque, on parlait, parfois avec hostilité, de «French connection». Les passions, heureusement, sont aujourd'hui apaisées.

Saint-Adolphe: la piasse parle français

Bien que la population de Saint-Adolphe ait plus que doublé en une quinzaine d'années, les francophones continuent de dominer l'économie du village. Un tour de force dû à l'ingéniosité de quelques personnes.



photo: Laurent Gimenez

Philippe Chaput, devant son magasin général dont la façade a été construite en 1914. «La moyenne des achats par personne est peut-être de 10$. Heureusement, il y a les jeunes familles, qui on toujours des achats à faire».

Raymond Poirier est manifestement un homme heureux. Il évolue comme un poisson dans l'eau dans son garage Esso, ouvert au mois de mai et placé stratégiquement à l'entrée du village.

Un sourire au client, une poignée de main à un ami, un conseil au jeune apprenti: Raymond Poirier accomplit tout cela avec l'aisance du «pro». Ses affaires marchent bien et cela se sent.

Le parcours de Raymond Poirier n'est pas celui d'un garagiste ordinaire. Ce natif d'Otterburne a débuté sa carrière comme enseignant dans la Seine et s'est établi à Saint-Adolphe en 1964.. Il a été nommé directeur général de la Société franco-manitobaine en 1976.

Sous son impulsion, la SFM s'est efforcé d'encourager la création de clubs d'investissement dans les villages franco-manitobains. Le but: initier les francophones à l'économie pour qu'ils se lancent en affaires.

Plusieurs de ces clubs sont alors apparus un peu partout dans la province. Notamment à Saint-Adolphe où une dizaine de personnes ont mis en commun leur enthousiasme et leur argent. Parmi elles, bien sûr, Raymond Poirier.



photo: Bernard Bocquel

Lors du 75e anniversaire de l'église au mois d'avril, l'abbé Edouard Bonin soulignait que du côté des activités paroissiales, les bénévoles ne manquent pas: «Depuis 2 ans, le nombre de volontaires pour toutes sortes de projets n'est pas croyable, que ce soit pour nettoyer l'église ou planter des arbres. En 1986, un groupe de volontaires a planté 90 arbres en une heure et demi.

«Il n'y avait pas de restaurant à Saint-Adolphe. On a ouvert le Pic-Nic, en 1978. Puis je l'ai acheté au club. Avec les profits du Pic-Nic, on a pu acheter le Magasin général, qui appartenait à un anglophone, et le vendre à Philippe Chaput».

Saisissant soudain un bloc-notes et un crayon, Raymond Poirier se met à dresser la liste des francophones qui se sont lancés en affaires grâce, pense-t-il, au club d'investissement de Saint-Adolphe. Il en compte 10.

«Sur la totalité des commerces de Saint-Adolphe, il n'y en a qu'un, l'hôtel, qui appartient à un anglophone. Je ne dis pas que si le club d'investissement n'avait pas été là, le village ne se serait pas développé de la même façon. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il n'y aurait pas autant de francophones en business».

L'influence

Lorsque ce club d'investissement (*exclusivement francophone, précisons-le*) a été créé à Saint-Adolphe, certains anglophones ne s'y sont d'ailleurs pas trompé. On parlait alors de «French connection» et en des termes parfois haineux.

Le climat s'est détendu depuis. Le club d'investissement ne compte plus que 4 personnes: Raymond Poirier, Réal Turenne, Lionel Sabourin et Armand Bédard. Mais que l'on ne s'y trompe pas: leur influence économique demeure dans le village. Un seul exemple: c'est eux qui ont fait construire un 2e bloc-appartements à Saint-Adolphe il y a 2 mois. Et le premier bloc leur appartenait déjà.

Un Saint-Vital bis?

Situé à une quinzaine de minutes de la ville, Saint-Adolphe n'est-t-il pas en voie de devenir une espèce de banlieue de Winnipeg? C'est la question que certains se posent dans le village.

"On ne connaît plus les gens!" La remarque revient dans la bouche de nombreux résidants. A commencer par Adrien Leclerc, né à Saint-Adolphe il y a 68 ans. "Je n'ai pas autant l'impression d'être dans mon village qu'avant, reconnaît-t-il. Ça me ferait moins mal maintenant si je devais partir".

L'explosion de Saint-Adolphe remonte aux années 70, quand on a établi une digue permanente autour du village (avant, le village avait été plusieurs fois dévasté par des inondations).

Depuis, le développement résidentiel est continu. La population est passée de 393 personnes en 1970 à 727 en 1977 et 1059 en 1986. A présent, il se bâti entre 20 et 25 maisons chaque année. Mais la saturation est proche. Il n'y a pratiquement plus de lots disponibles à l'intérieur de la digue.

La demande, elle, reste toujours aussi forte. Les citadins sont plus que jamais attirés par ce petit village équipé de tous les services et situé si près de la ville. C'est pourquoi la municipalité rurale de Ritchot a conclu cet été un accord avec le gouvernement pour agrandir la digue.



photo Laurent Gimenez

Raymond Poirier avec son fils de 10 ans, Christian. «S'il n'y avait pas eu le club d'investissement, je ne me serais jamais lancé en business. Je serais sans doute encore prof».

Le projet, évalué à 362 400$ (*dont 118 000 assumés par la municipalité rurale*) doit être mis à exécution au printemps. Jos Brodeur, le secrétaire-trésorier de Ritchot, promet que 150 nouveaux lots seront alors créés.

A Saint-Adolphe, on se félicite et on s'inquiète tout à la fois de ce projet. D'un côté, le développement résidentiel garantit la permanence et l'amélioration des services. Mais comme soulignait Adrien Leclerc, en grossissant la population devient anonyme. Les gens ne se connaissent plus.

Conséquence: l'intérêt communautaire diminue. Philippe Chaput, propriétaire du magasin général, remarque que, dans leur grande majorité, les gens ne se soucient pas d'effectuer leurs achats sur place pour soutenir les commerces locaux.

Saint-Adolphe, directement relié à la ville par la route 200 (chemin St-Mary's) est-il condamné à devenir une simple grande banlieue de Winnipeg, une espèce de Saint-Vital bis? L'hypothèse n'est pas invraisemblable, surtout depuis que les conseillers de Winnipeg envisagent de laisser la ville s'étendre au-delà du périmètre.



photo Laurent Gimenez

Adrien Leclerc fait partie de l'Héritage Saint-Adolphe qui s'occupe en ce moment de restaurer un vieux bac de bois qui servait à traverser la Rouge avant la construction du pont. Les 2 autres membres d'Héritage Saint-Adolphe sont Denis Robert et Ken Wood.

VITE LU, VITE SU

Saint-Jean-Baptiste

Une soirée-gala pour le nouveau curling

La soirée-gala de Saint-Jean-Baptiste se déroulera samedi 12 novembre de 17h à 1h du matin à la salle centenaire *(prix des billets: 50$)*. Les profits serviront à payer le nouveau curling qui ouvre ses portes ce samedi 5.

Le clou de la soirée, organisée pour la 2e année consécutive, est le «jeux des jeunes mariés». Le principe est simple: on tire au sort 12 couples volontaires. Puis, durant 3 joutes successives, on pose des questions aux femmes pendant que les maris ne sont pas là et inversement.

On pose ensuite les mêmes questions aux conjoints et on compare les réponses. Les gagnants seront évidemment les couples qui se connaissent le mieux. Il y aura 3 prix (1 par joute). Donald Fillion précise qu'il s'agit de «gros prix, d'une valeur de 7 à 800$ chacun».

L'année dernière, la soirée avait permis de récolter 5 400$ de profit grâce aux quelque 225 participants. L'argent doit servir à payer le nouveau curling dont les travaux viennent d'être terminés et qui ouvrira ses portes ce samedi 5 novembre.

La construction du nouveau curling a coûté 340 000$, dont 90 000$ assumés par la province. Pour le reste, un emprunt a été fait et il reste à rembourser quelque 55 000$.

Le comité chargé d'organiser le soirée-gala est composé de Donald Fillion, Diane Bérard, Julie Blouin et Jeannette Knockaert.

L.G

LA LIBERTÉ



Peter Bower, archiviste provincial. photo: Laurent Gimenez

La théorie: Depuis le 30 septembre, les Manitobains ont accès à la mine d'informations détenues par le gouvernement provincial.

La pratique: Les fonctionnaires manitobains auront-ils vraiment le temps et les moyens de répondre aux demandes d'information du public?

Nous avons rencontré Peter Bower, l'archiviste provincial du Manitoba, pour lui poser la question. C'est à lire la semaine prochaine dans **La Liberté.**

Vous ne le lirez pas ailleurs.

VITE LU, VITE SU

Sainte-Rose-du-Lac

Le village s'informatise

Les conseillers du village de Sainte-Rose-du-Lac ont décidé le 26 octobre d'acheter un ordinateur afin d'informatiser l'administration du bureau municipal.

Selon Marlene Bouchard, secrétaire-trésorière du village, on espère que l'ordinateur pourrait être acheté et installé d'ici la fin de l'année. Le coût devrait tourner autour de 20 000$.

Les avantages de l'ordinateur: plus de précision en matière de comptabilité et un gain de temps à moyen terme. Cependant, Marlene Bouchard pense que les employés du village doivent s'attendre à un sucroît de travail les premiers mois, le temps que le système soit bien rodé.

L.G

La Seine

Bombes et tempêtes de neige

Les commissaires de la Seine ont adopté le 25 octobre une nouvelle politique en cas d'alerte à la bombe.

Désormais, dès que la division scolaire ou une école recevra un appel téléphonique anonyme au sujet d'une bombe dans une école, la police sera immédiatement prévenue et l'école sera totalement évacuée.

Les commissaires ont estimé qu'il fallait adopter une politique précise à la suite d'un incident survenu l'année dernière dans le complexe scolaire de Sainte-Anne-des-Chênes. Une première fois, un individu avait téléphoné pour annoncer qu'une bombe avait été placée dans le bâtiment.

Le complexe avait aussitôt été évacué. La police, parvenue sur les lieux, a dû forcer les serrures de toutes les portes fermées à clef avant de constater que l'alerte était fausse. Quelque temps plus tard, un nouvel appel a eu lieu et le directeur général de la Seine, Wendell Sparkes, a décidé de ne pas en tenir compte.

Des parents ainsi que les commissaires ont estimé qu'il était plus prudent d'évacuer l'école et de prévenir la police ou les gendarmes à la moindre alerte.

Les commissaires ont également adopté un programme d'information des parents par l'intermédiaire des médias locaux *(radio, télévision)* lorsqu'Environnement Canada prévoiera des catastrophes climatiques comme une tempête de neige ou une vague de chaleur.

L.G

VIE SOCIALE

Naissance

Gérald Joseph **Bisson**, deuxième fils de Raymond et Michèle, né le 19 octobre à Yorkton (Saskatchewan). Les grands-parents sont Armand et Rolande Bisson de Saint-Boniface et Simone Gosselin de Saint-Malo.

Spécial

La logique du 1er million



Sainte-Anne, 24 juin 1984. Départ du Marchefonds de Francofonds. Les méthodes de prélèvements ont changé. photo: Bernard Bocquel

Jeudi 10 novembre, le Centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes va bourdonner d'activités. Et plutôt deux fois qu'une. Car pour la 2e fois dans leur histoire, la Fondation Radio Saint-Boniface et Francofonds remettront leur subventions annuelles durant la même soirée.

Il faut y voir plus qu'une belle histoire d'unité, mais tout un symbole pour un avenir prometteur. En effet, il apparaît maintenant à peu près certain que les deux fondations fusionneront dans un proche avenir.

Résultat concret: cette fondation unique aura un capital de départ qui frisera un million de dollars. Et un million de dollars représente un seuil psychologique capital pour le développement ultérieur du fonds.

Le président de la Fondation Radio Saint-Boniface, Gérald Labossière, et le président de Francofonds, Armand Bédard, s'entendent parfaitement sur ce point.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que très bientôt, les Canadiens français du Manitoba auront l'occasion de mesurer concrètement l'impact d'une fondation qui pourra distribuer au bas mot 100 000$ par an.

Bernard BOCQUEL



photo. Bernard Bocquel

Le président de la Fondation Radio Saint-Boniface, Gérald Labossière. En arrière-plan, une partie des prix qui ont valu à La Liberté 4 années consécutives le titre de Journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Soulignons qu' à la fin des années 70, la Fondation offrait une aide financière précieuse au journal. Depuis quelques années, la Fondation a recentré ses priorités et aide la rédaction dans son engagement à former de jeunes journalistes (Jean-Paul Molgat, Collette Brin, Claudine Zamprelli).

L'engagement communautaire de Gérald Labossière

La fidélité aux communications

Le nouveau président de la Fondation Radio Saint-Boniface parle immédiatement «d'héritage» lorsqu'on lui demande pourquoi il est impliqué avec la Fondation.

A 36 ans, Gérard Labossière fait partie de ce nouveau leadership franco-manitobain qui manie les chiffres avec aise. Il est président de la Fondation Radio Saint-Boniface depuis le mois de mai 88 et siège au conseil depuis 5 ans.

«L'ancien président, M. Roland Couture cherchait des gens avec des compétences dans le domaine financier. J'ai accepté de m'engager car je crois qu'on a une responsabilité face aux gens qui avaient donné de l'argent pour mettre sur pied CKSB».

La fondation de la radio privée française en 1946 n'avait en effet été rendue possible que grâce à l'importante aide financière de la communauté francophone. Lorsque CKSB a été vendu à Radio-Canada en 1973, l'argent de la vente a été placé dans un fonds.

Ce fonds s'élève maintenant à environ 340 000$, dont les intérêts sont distribués annuellement.

Pour rester fidèle à l'héritage de la radio privée CKSB, la Fondation Radio Saint-Boniface accorde une importance aux projets qui touchent les communications.

Les fondations en quelques chiffres clé

La Fondation Radio Saint-Boniface: 334 000$ fin 88

Francofonds: 605 600$ fin 88. Durant 1988, le fonds augmentera en tout de 87 000$: 26 000$ via le système autochèque (250 personnes donnent automatiquement 2 300$ par mois); 17 000$ via des dons et 44 000$ via des legs testamentaires.

Gérald Labossière, principal avec la firme Coopers Lybrand dans le secteur de la consultation, précise:«Notre engagement envers la communication se reflète dans les octrois que nous donnons. Plus de 50% vont dans le secteur de la communication.

Je constate d'ailleurs une augmentation des demandes pour des projets en communication. C'est un domaine où des développements intéressants sont en train de se produire».

Précisons que, en règle générale, les demandes de subventions que reçoit chaque année la Fondation sont à la hausse. L'ancien directeur général du Fonds de sécurité estime qu'elles ont doublé durant les 5 dernières années. Elles sont aujourd'hui de l'ordre de la cinquantaine.

Enfin, notons que la Fondation, au fil des quinze dernières années, s'est aussi fait un nom dans le domaine des bourses aux étudiant(e)s.

Bernard BOCQUEL

L'optimisme têtu d'Armand Bédard

Il y a juste l'avenir qui compte

Pour le 10e anniversaire de Francofonds, le United Way des Franco-Manitobain(e)s, on ne peut rêver d'une personne mieux placée que son actuel président, Armand Bédard, pour en parler.

Car le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents a été l'un des cocréateurs du rêve d'auto-financement de la communauté en 1978.

Le raisonnement avancé à l'époque était simple : Ca fait une dizaine d'années que le fédéral finance des organismes franco-manitobains, qui sait combien de temps ça va encore durer. Donc, comme une espèce de police d'assurance, créons un fonds dont on distribuera chaque année les intérêts.

Les espoirs étaient très élevés lors de la fondation de Francofonds. Les responsables parlaient de ramasser un million en un ou deux ans. Mais il a fallu vite déchanter.

Aujourd'hui, le fonds pèse quelque 600 000$ et verse entre 30 et 40 000$ par an à deux douzaines d'organisations. (*la prochaine distribution aura lieu jeudi 10 novembre à Sainte-Anne-des-Chênes*).

Un résultat, assure le président depuis 3 ans, globale- ment positif.

«Francofonds suscite trois genres de réactions. D'abord, la réaction qui vise le très court terme: si je donne 100 piastres, mon organisme préféré va-t-il recevoir 100$? Mais il pourrait bien recevoir 10$ pendant 10 ans ou l'éternité!»

«Ensuite. il y a la réaction des gens qui voient le court ou le moyen terme: distribuer 40 000$ par année, ça fait pas une grosse différence. Ce raisonnement est absolument faux. Pour un comité de parents d'une prématernelle, 500$, c'est la différence entre un projet réalisé et pas de projet.»

«À 75 ans, dans ma chaise, je veux voir...»

«A mon avis, la troisième réaction est la bonne, celle qui voit Francofonds à long terme. C'est toujours ainsi que j'ai défendu Francofonds: ce qui compte, c'est dans 30 ans, dans 40 ans. Parce que je crois à la francophonie manitobaine à long terme».

«C'est bien simple: quand j'aurai 75 ans , dans ma chaise en train de fumer une pipe, je veux voir des jeunes décider de la manière de répartir les intérêts du fonds pour l'année».

«Evidemment, j'aimerais que déjà aujourd'hui Francofonds s'élève à un million, pour qu'on puisse financer des projets d'envergure, comme des tournées d'artistes dans les écoles, par exemple».

«Ceci dit, ce souhait ne doit pas faire oublier que Francofonds est une des fondations au Canada qui connaît le plus de succès. Il ne faut pas oublier que Francofonds a été bâti et continue de se bâtir avec des 10$ et des 50 cennes. Ce n'est pas un fonds qui a été établi avec une couple de gros héritages!»

«D'ailleurs, j'ajoute que les gens qui donnent à Francofonds ne sont pas forcément les mieux placés financièrement pour contribuer. Trop de chefs de file de la francophonie ne participent pas. Je l'ai déjà dit et je le répète».

«Proportionnellement, si les francophones de la province donnaient comme ceux de La Broquerie et Sainte-Anne, on ne parlerait pas d'un million, mais de 2 ou 3 millions!»

«Pour finir sur une note d'avenir, disons que si on fermait les portes de Francofonds demain matin, dans les dix prochaines années on remettrait 500 000$ en intérêt sans toucher aux 600 000$ du capital. Ça devrait faire réfléchir les sceptiques, non?»

Bernard BOCQUEL



Saint-Boniface, 1980. Francofonds avait lancé un club d'ami(e)s. Certains étaient prestigieux: Mgr Antoine Hacault et le juge Alfred Monnin. À droite, le directeur à l'époque, Raymond Poirier.



photo Bernard Bocquel

Le président de Francofonds, Armand Bédard, siège au conseil depuis 6 ans. (*Son prédécesseur, Me Laurent Roy, avait occupé la présidence 7 années*). «Ce qui est sûr, c'est que 10 ans dans la vie de Francofonds, c'est le début. On n'est certainement pas à l'heure des bilan. Les millions, c'est juste une affaire de temps, de confiance, d'énergie. On a le temps, la confiance et l'énergie».

Un entretien avec Roland Couture

La Fondation doit garder son nom

N'oublions jamais les pionniers. C'est le message que lance Roland Couture au moment où l'on évoque de plus en plus la possibilité d'une fusion entre Franco-fonds et la Fondation Radio Saint-Boniface.

Roland Couture, qui a été président de la Fondation durant une dizaine d'années (et l'un des fondateurs), se souvient: "Dès 1971, 2 ans avant la vente de Radio Saint-Boniface à Radio-Canada, on se demandait par quels moyens on allait rendre aux gens ce qu'ils nous avaient donné pour créer la radio en 1946".

"Certains songeaient à re-distribuer l'argent dans les paroisses. Finalement, c'est l'idée d'une fondation qui aiderait au développement culturel des Franco-Manitobains qui a été retenue".

Depuis ses débuts, la Fondation Radio Saint-Boniface, gérée par des bénévoles, distribue à des individus et des organismes les intérêts du capital obtenu grâce à la vente de la radio en 1973. De 20 à 25 000$ d'octrois sont ainsi accordés chaque année.

Les projets subventionnés sont divers. Cela va d'une bourse d'étude en droit à l'Université de Moncton au financement d'un travail de recherche historique. "C'est très rare qu'on ait aidé des gens pour des projets qui n'ont finalement pas abouti, affirme Roland Couture. Dans plus de 90% des cas, ont a obtenu des résultats concrets".

En 1978, avec la création de Francofonds, la Fondation Radio Saint-Boniface a cessé d'être l'unique organisme d'auto-financement des Franco-Manitobains. Plus structuré, plus étendu dans la province et géré par un personnel rémunéré, Francofonds a rapidement dépassé son aînée par le volume de ses subventions.

"Dès le début, Francofonds voulait collaborer avec nous, rappelle Roland Couture. Nous leur avons dit: faites vos preuves d'abord. Ils les ont faites, et même très bien. D'ailleurs, les 2 organismes travaillent ensemble depuis 5 ans".

Travailler ensemble, c'est une chose. Mais ne faudra-t-il pas tôt ou tard envisager la fusion pure et simple de Francofonds et la Fondation Radio Saint-Boniface? "Quoiqu'il arrive, il faut que le nom de Fondation Radio Saint-Boniface demeure", répond Roland Couture.

"Il faut que l'on se souvienne qu'il y a eu une radio française à Saint-Boniface en 1946, que des gens ont donné beaucoup de leur argent pour que cette radio voit le jour. Si on avait contribué autant pour la Fondation que pour la radio, le capital dépasserait sans doute le million aujourd'hui".

Roland Couture ne cache pas qu'il aurait souhaité que les dons des particuliers à la Fondation soient plus nombreux. "Les gens n'ont pas beaucoup contribué, reconnaît-il. Pourtant, à chaque fois qu'on accorde un octroi, on laisse clairement entendre au bénéficiaire que l'on compte sur lui plus tard. Ca viendra peut-être un jour".

Laurent GIMENEZ



Novembre 1978, le lancement officiel de Francofonds. Mgr Baudoux symbolisait déjà le trait d'union entre la Fondation Radio Saint-Boniface et Francofonds.

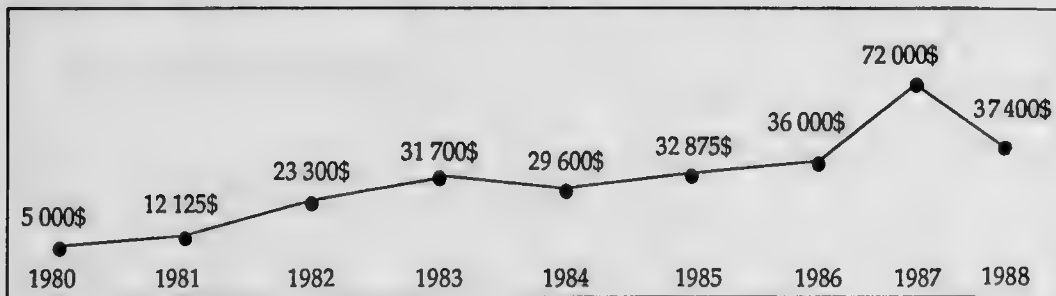


photo Laurent Gimenez

Roland Couture. "Pour être capable de vraiment répondre aux besoins des francophones, il faudrait augmenter considérablement le capital et les subventions disponibles. C'est pourquoi Francofonds et la Fondation Radio Saint-Boniface doivent travailler main dans la main".

Section Spéciale

Le poids de Francofonds mesuré en subventions annuelles



La semaine prochaine, Francofonds remettra 37 400$ en subventions. Cette somme représente la majeure partie des intérêts générés par le fonds en 1988.

La subvention de 72 000$ en 1987 s'explique du fait que l'an dernier, Francofonds a remis l'argent des intérêts générés en 1986 et 1987.

L'union fait le million

Dès la création de Francofonds voilà 10 ans, la question d'un rapprochement, sinon d'un fusionnement avec la Fondation Radio Saint-Boniface, avait été envisagée. Mais pas sérieusement discutée.

Aujourd'hui, le «mariage» entre les deux fondations paraît acquis en principe. Les deux conseils en sont au stade des modalités. Il est vrai que les raisons favorisant la création d'une seule fondation ne manquent pas de poids.

Gérald Labossière, le président de la Fondation Radio Saint-Boniface, résume ainsi sa pensée:«La Fondation existait depuis 5 ans à la création de Francofonds. Dès le départ, il y a eu un accord tacite que la Fondation ne ferait pas concurrence à Francofonds. Il était acquis que Francofonds serait l'organisation qui prélèverait de l'argent de façon active».

Conclusion: «Si la Fondation Radio Saint-Boniface ne cherche pas des fonds de manière active, quelle est la meilleure façon d'administrer le statu quo? Et l'autre question fondamentale qui se pose: pourquoi, dans une telle situation, avoir deux fondations francophones?»

Des démarches dans le sens d'une intégration ont été effectuées voilà quelques années. La directrice de Francofonds, Michelle Smith, s'occupe aussi de l'administration de la Fondation. De plus, les politiques de placements de l'argent sont quasi identiques.

Il s'agit d'établir les conditions

Clairement, ajoute Gérald Labossière, «La volonté est là du côté des gens qui siègent à la Fondation pour régler la question en 1989. La création d'une fondation unique aurait sûrement un effet psychologique important sur la façon dont la communauté et les corporations percevront cette fondation unique. Il s'agit d'établir les conditions.»

Le président de Francofonds, Armand Bédard, partage l'analyse de Gérald Labossière.

«La mise en commun des deux fonds permettrait d'avoir un fonds commun qui frise le million de dollars. Et à ce moment-là, tu peux te permettre d'aller voir les grosses compagnies pour leur demander de contribuer».

Armand Bédard se souvient d'échecs cuisants. «On avait essayer de convaincre des compagnies de donner il y a 8 ans. Mais on ne nous a pas pris au sérieux. Seules l'Impérial et Forest Guénette Chaput avaient donné à cause de contacts personnels. Ce qui arrive, c'est que les grosses compagnies ne veulent pas mettre de fonds sur pied. Mais elles sont prêtes à ajouter au succès d'une fondation».

Conclusion d'Armand Bédard: «Francofonds souhaite le fusionnement. Bien évidemment, il va falloir s'asseoir pour respecter, dans la mesure du possible, les traditions et les priorités des deux fondations».

Bernard BOCQUEL



Marchefonds 1984, près de Giroux. Il faisait chaud...

Qui nomme les membres de Francofonds?

Comment les membres du conseil d'administration de Francofonds sont-ils nommés?

Depuis maintenant plusieurs années, le conseil soumet une série de noms à un comité permanent qui procède au nominations. Le comité est composé du juge francophone senior, du recteur du Collège universitaire et de l'archevêque. En l'occurrence le juge en chef de la Cour d'appel, Alfred Monnin; le recteur Paul Ruest; et Mgr Antoine Hacault.



Me Laurent Roy en a serré des mains pendant ses 7 années à la présidence de Francofonds!

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle – le 9 novembre 1988

Radio communautaire du Manitoba

Salle du portage – Le Rendez-vous
à 19 h 30

Ordre du jour provisoire

1. Bienvenue
2. Choix d'un président d'élection
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
5. Rapport financier 1987-1988
6. Plan d'action 1988-1989
7. Choix d'un président(e) d'élection
8. Rapport du comité de nomination
9. Discours
10. Élection
11. Varia

Élections:

3 postes à être comblés par les membres
2 postes à être comblés par les membres-organismes

Président du Comité de nomination
M. Arsène Huberdeau, 945-8554

Membres du Conseil d'administration:

* Charles **Gagné**, président
* Vincent **Dureault**, vice-président
* Raymonde **Gagné**, trésorière
* Arsène **Huberdeau**, secrétaire
** Brian **Williamson**, conseiller
** Emile **Hacault**, conseiller
** Christian **LaRoche**, conseiller
** Pierre **Lemoine**, conseiller
* poste vacant

* postes à combler
** mandat se termine en 1989

CFRM FM 101,5

La Radio communautaire du Manitoba inc.
C.P. 96, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (MB), R2H 3B4, Tél.: (204) 233-4243

Félicitations aux Fondations!

Régie des services publics

Avis d'Audience

par Greater Winnipeg Gas Company et ICG Utilities (Manitoba) Ltd.

SOYEZ AVISÉS que la Régie des services publics (la «Régie») a reçu des demandes de la Greater Winnipeg Gas Company («Greater Winnipeg») et de la ICG Utilities (Manitoba) Ltd. («ICG Manitoba») (collectivement appelées les «Compagnies») en vue d'obtenir de la Régie des ordonnances établissant des tarifs pour la vente de gaz qui entreront en vigueur le 1er novembre 1988, en raison:

(a) de la continuation des ententes actuelles pour l'approvisionnement gazier ferme pour novembre et décembre 1988; et

(b) des nouvelles ententes concernant l'approvisionnement gazier ferme (Contrats de remplacement) conclus par les Compagnies avec leur fournisseur pour la période débutant le 1er janvier 1989 et se terminant le 31 octobre 2003;

(c) d'un changement de tarifs de la TransCanada Pipelines Limited, dont la date prévue d'entrée en vigueur est le 1er janvier 1989;

(d) d'un changement de tarifs de la Minell Pipelines Ltd., dont la date prévue d'entrée en vigueur est le 1er novembre 1988;

(e) d'une augmentation du coût aux Compagnies de leurs réserves de gaz pour l'approvisionnement de pointe.

La Régie a émis les ordonnances provisoires ex parte nos 137/88 du 20 octobre 1988 et 138/88 du 20 octobre 1988 respectivement pour Greater Winnipeg et ICG Manitoba autorisant la continuation des tarifs de ventes actuelles à partir du 1er novembre 1988 jusqu'à ce que la Régie considère les demandes ayant trait aux Contrats de remplacement et jusqu'à ce qu'elle émette d'autres ordonnances.

La Régie prévoit tenir une audience publique aussitôt que possible en vue de considérer les demandes des Compagnies et en vue de reconsidérer et confirmer, modifier ou annuler les ordonnances provisoires ex parte nos 137/88 et 138/88, et à ce sujet tiendra une Conférence préparatoire au bureau de la Régie, 1146-405, avenue Broadway, Winnipeg (Manitoba), le jeudi 17 novembre 1988 à 9 h.

Chaque personne qui désire intervenir à l'audience doit aviser le soussigné de son intention d'intervenir avant le mercredi 16 novembre 1988 et doit être là soit en personne ou par moyen d'un représentant.

À la conférence préparatoire, la Régie entendra les points de vue des participants, et ensuite:

(a) fixera la date et l'endroit de l'audience;

(b) fixera la portée de l'audience;

(c) fixera un horaire pour l'échange méthodique d'information;

(d) traitera toute autre affaire qui peut survenir.

Quant aux Contrats de remplacement, les Compagnies ont, à la date de cet Avis, passé des ententes de principe avec leur fournisseur, la Western Gas Marketing Ltd. (WGML) et finalisent simultanément des contrats pour l'approvisionnement gazier.

Quelques termes et conditions des nouvelles ententes d'approvisionnement qui seront incorporés dans les contrats d'approvisionnement de Greater Winnipeg ou de ICG Manitoba sont:

1. Les contrats d'approvisionnement à prix fixe entre les Compagnies et la TransCanada Pipelines Limited (TCPL) sont remplacés et annulés par les contrats d'approvisionnement (Contrats de remplacement) entre WGML (le service de marketing de TCPL) et les Compagnies.

2. Période provisoire du 1er novembre 1988 au 31 décembre 1988 – il est proposé que les termes et conditions des ententes actuelles concernant l'approvisionnement gazier ferme soit continué.

3. Termes et conditions des Conventions remplaçantes:

(a) Dès le 1er janvier 1989, le gaz est vendu à l'est de la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan. Simultanément le gaz est vendu au Manitoba.

(b) WGML a le contrat de transport avec TCPL en vertu duquel le gaz est transporté de la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan jusqu'au point de livraison des Compagnies.

Les Compagnies remboursent WGML pour les coûts de transport.

(c) la durée du contrat est de 15 ans.

(d) Volume – les Compagnies achètent tout leur gaz de WGML sauf pour faciliter les achats directs.

(e) Le gaz nécessaire pour l'approvisionnement de pointe en hiver peut être acheté de fournisseurs autre que WGML.

(f) Droits de soumission – Dans la 3e, 4e et 5e année du contrat, les Compagnies peuvent collectivement soumissionner pour un maximum de 5 BCF de gaz et, si ce droit est exercé, WGML peut retirer un montant égal.

(g) (i) Prix du 1er janvier 1989 au 31 octobre 1990 – 2,20$ par gigajoule (GJ);

(ii) Par la suite le prix est déterminé en prenant la moyenne pondérée de 100% de la prime variable payée à WGML ou TCPL en vertu des contrats d'approvisionnement ferme avec les Compagnies ontariennes de distribution de gaz dont la principale période de durée est de 10 ans ou plus.

(h) Clauses pour redétermination du prix - Cinq (5) éventualités qui sont énumérées peuvent déclencher l'arbitrage des prix et lorsque l'arbitrage est déclenché, les conditions et termes alternatifs qui suivent sont dans les Contrats de remplacement.

(i) le contrat de transport au nom de WGML est cédé aux Compagnies;

(ii) l'approvisionnement gazier dont le prix est arbitré, est divisé en deux (2) blocs – Blocs A étant les clients fermes non industriels et Bloc B étant tout autre client.

(iii) le prix des volumes du Bloc A est composé de deux parties - une prime fixe de 0,60$/GJ ne sera pas sujette à modification à l'arbitrage et une prime variable sera convenue entre les parties ou si elles ne s'entendent pas, la prime variable sera arbitrée.

(iv) les volumes du Bloc B seront vendus selon les termes et conditions établis par le marché pour des ventes semblables.

(i) Résiliation des droits de WGML pour le gaz Bloc A - si, en vertu du déplacement qui résulte des achats directes, les Compagnies ne maintiennent pas 80% de leur part du marché, WGML, par Avis, peut réduire la durée du contrat après la période se terminant 3 ans après que l'Avis est donné.

(j) WGML paie aux Compagnies un total de 100 000,00$ par mois pour le droit d'utiliser la partie inutilisée du contrat de transport. WGML aura accès à au moins 6 BCF de capacité annuelle de transport (le total des Compagnies) pour les marchés à l'extérieur du Manitoba.

4. Conditions suspensives - Les trois (3) Conditions suspensives des Contrats de remplacement sont:

(a) WGML doit obtenir de l'Alberta Petroleum-Marketing Commission une conclusion sans réserve de support des producteurs;

(b) WGML et les Compagnies doivent obtenir toute autre autorisation réglementaire et gouvernementale nécessaire pour exécuter les Contrats de remplacement;

(c) TCPL et WGML devront conclure des ententes prévoyant le transport de l'Endroit de Vente de tout le gaz acheté par les Compagnies en vertu des Contrats de remplacement.

WGML, les Compagnies et TCPL doivent satisfaire ces Conditions suspensives avant le 1er février 1989. Si elles n'ont pas complètement satisfait les Conditions suspensives avant cette date, les Contrats de remplacement seront nuls et sans effet.

5. Les Modalités d'arbitrages sont prévues à l'annexe «A» des ententes de principe et les Conditions d'approvisionnement gazier quant à la vérification du niveau des réserves et les responsabilités lors de l'incapacité de fournir sont prévues à l'annexe «B».

En guise de condition suspensive à la tenue de l'audience préparatoire, les Compagnies se sont engagées de fournir les contrats passés, à la Régie le ou avant le 15 novembre 1988 et de fournir des copies de ces contrats à chaque partie qui s'est identifiée à la Régie ou aux Compagnies comme des intervenants éventuels.

Les parties qui le désirent peuvent examiner les demandes des Compagnies, la documentation (y inclus les Ententes de principe) déposée à l'appui de ces demandes ainsi que les contrats finalisés lorsqu'ils sont disponibles, aux endroits suivants:

(a) La Régie des services publiques
405, av. Broadway
Pièce 1146
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

(b) Greater Winnipeg Gas Company
4e étage - 444, av. St-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T7

(c) ICG Utilities (Manitoba) Ltd.
1610, av. Rosser
Brandon (Manitoba)
R7A 5Z1

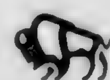
Les parties qui veulent intervenir à l'audience et qui désirent une copie des demandes et de la documentation déposée à l'appui (y inclus les Ententes de principe) et les contrats finalisés sont priées de communiquer avec l'avocat des Compagnies, Me J. D. Brett, Thompson, Dorfman, Sweatman, au 3, place Lombard, pièce 500, Winnipeg (Manitoba) R3B 1N4. Des copies de tous les documents seront disponibles à la conférence préparatoire.

L'ordonnance de la Régie, no 163/87 du 12 novembre 1987, prévoit, entre autres, la procédure d'intervention et la possibilité d'accorder des dépens aux intervenants et les modalités pour ainsi faire.

Fait le 20 octobre 1988.

G.O. Baron
Secrétaire général
Régie des services publics
405, av. Broadway
Pièce 1146
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

Accès pour les fauteuils roulants est disponible.



La Broquerie

Un même esprit pour Saint-Joachim

"C'est plus efficace d'un point de vue administratif et maintenant, on a un bel esprit de famille de la maternelle à la 12 e année".

Gilles Normandeau, le directeur de l'école Saint-Joachim de La Broquerie, est particulièrement satisfait du regroupement de l'école sous un même toit depuis le mois de septembre.

L'an dernier, il devait faire la navette entre le bâtiment qui abritait l'élémentaire et celui qui abritait le secondaire. "Finies les courses entre les deux bâtisses!" , lance-t-il.

Pour souligner que l'école Saint-Joachim regroupe maintenant 236 élèves sous un même toit, l'administration a décidé, la semaine dernière, de marquer l'événement par une inauguration officielle.

Gilles Normandeau a pu expliquer que , dorénavant, il était possible de faire un meilleur usage du personnel *(18 enseignant(e)s et un moniteur de langue)* et du matériel.

Tout cependant n'est pas parfait. Pour accueillir tous les élèves du programme français, il a fallu ajouter deux classes portatives de haute qualité. Mais , précise Gilles Normandeau , "on manque d'espace pour le travail en petits groupes".

Comme le nombre d'élèves sera stable durant les prochaines années, le directeur a fait des demandes pour obtenir plus d'espace. Il n'attend aucun résultat concret "à court terme, mais j'ai l'espérance que ça arrivera".

B.B.

Nécrologie

PHILIPPE LOUIS LAFRENIÈRE

À la suite d'une longue maladie, le jeudi 20 octobre 1988, à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, est décédé à l'âge de 85 ans Philippe Louis Lafrenière de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba.

Les prières étaient récitées en l'église de Notre-Dame de Lourdes le dimanche 23 octobre à 20 h et le lundi 24 octobre à 13 h 30. Celles-ci étaient suivies de la messe de la Résurrection à 14 h. Le célébrant était le R.P. Rodrigue Bouchard. L'inhumation avait lieu au cimetière paroissial.

Philippe laisse dans le deuil une soeur Odile et son époux Bart Wilcott de Kenora en Ontario; cinq fils : Alain et son épouse Rose de Powerview au Manitoba, Marcel et son épouse Doris de Sudbury en Ontario, Alcide de Hay River aux T.N.-O., Yves et son épouse Denise de La Broquerie au Manitoba, Émilien et son épouse Diane de Treherne au Manitoba; 24 petits-enfants; 15 arrière-petits-enfants; deux frères : Maurice et Antoine Lafrenière; trois soeurs : Antoinette Beaudry, Juliette Johnson et Éveline Glazier. Il fut précédé dans la tombe par Imelda (née Pinette), son épouse bien-aimée, en 1967 et par son fils Christian en 1968.

Les amis qui le désirent pourront exprimer leurs condoléances en offrant un don en la mémoire de Philippe au Manitoba Heart Foundation du 352, rue Donald, porte 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8.

La direction des funérailles avait été confiée à E.L. Budz Funeral Service de Holland au Manitoba.



photo Daniel Tougas

Hallowe'en à l'Hôpital

Entre les tubes et les appareils, ce jeune cowboy garde son sourire d'aventurier. Il était parmi les patients qui ont fêté l'Hallowe'en dans la section pédiatrique de l'Hôpital de Saint-Boniface la semaine dernière.

«Ici, l'Hallowe'en, c'est plus gros que Noël, souligne la directrice des relations publiques de l'Hôpital, Lisa Osborne McDougall. La raison, c'est qu'on peut plus facilement recréer l'ambiance de l'Hallowe'en.»

«Hallowe'en, ce n'est pas une fête familiale comme Noël. Nous, on ne peut pas recréer l'intimité de la famille.»

Le fait qu'il y a plus d'enfants à l'hôpital à la fin d'octobre qu'au temps de Noël ajoute aussi à l'importance de la fête costumée. «Il y a beaucoup moins d'opérations à Noël.»

La section pédiatrique de l'Hôpital de Saint-Boniface soigne les enfants nouveau-nés jusqu'aux jeunes de 18 ans. «Certains jeunes patients attendent des opérations, d'autres sont ici pour l'asthme, les amygdales, l'appendice».

«Ces fêtes sont très bonnes pour le moral des jeunes. Elles aident à la guérison, parce que le rétablissement mental est aussi important que la guérison physique.»

La Montagne

Trois nouveaux commissaires

Trois commissaires d'écoles ont été élus le 26 octobre dans la division scolaire de la Montagne.

Dans le quartier n°3 (Saint-Claude, Haywood), le commissaire sortant Roger Bruneau, de Saint-Claude, a été élu par 613 voix (71,6%) contre 243 voix à son concurrent Lionel Dion, également de Saint-Claude. Le taux de participation était de 74,3%.

Gilles Collet, de Notre-Dame-de-Lourdes, a été réélu sans concurrence dans le quartier n°2 (*Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, Saint-Léon*).

Dans le quartier n°1 (*Swan Lake, Saint-Alphonse, Mariapolis, Bruxelles*), Louise Carels, de Bruxelles, a battu le président sortant Maurice Delichte, de Saint-Alphonse, par 391 voix (65%) contre 137. La 3e candidate, Doreen Swain (*Swan Lake*) a recueilli 72 voix. Le taux de participation était de 54%.

Elie

Gilbert Paul, commissaire

Gilbert Paul est le nouveau commissaire d'écoles représentant Elie à la commission scolaire du Cheval-Blanc.

Il a été élu sans concurrence le 26 octobre en remplacement de Joseph Legault qui avait donné sa démission une semaine avant. La commission scolaire du Cheval-Blanc comprend 7 membres.

Ritchot

Combien de chiens font un chenil?

Six résidants de la mucipalité rurale de Ritchot ont rencontré leurs conseillers le 1er novembre parce qu'ils redoutent un règlement anti-chenils.

Il y a quelques semaines, le conseil avait appuyé Marcel Barrette de Sainte-Agathe qui veut interdire les chenils dans les villages à cause des troubles que cela entraîne pour les résidants (bruits, jappements, etc.)

Les 6 résidants craignent que le règlement anti-chenils, s'il est trop strict, s'applique aussi à ceux qui élèvent des chiens simplement comme passe-temps et non pas dans un but commercial.

La difficulté consiste donc à trouver une définition du chenil commercial qui convienne à tout le monde.

Dans une première ébauche, on semblait s'orienter vers la définition suivante: serait considéré comme chenil commercial tout élevage de plus de 2 chiens dont les petits sont vendus.

Suite à la présentation des 6 résidants, le conseil municipal va consulter son avocat pour voir s'il est possible d'élaborer une autre définition.

Laurent GIMENEZ

APPEL D'OFFRES

Des soumissions visant les projets ci-dessous seront reçues jusqu'au 1er décembre 1988. Les soumissions devront être adressées au directeur général du Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7.

On peut se procurer les documents relatifs à ces soumissions au Bureau du Ccfm, à l'adresse susmentionnée, téléphone: 233-8972.

PROJETS

Cartes postales du CCFM – 6 à 12 différentes ébauches

Calendrier franco-manitobain d'artistes/artisans, métiers d'arts, etc. – 6 à 12 différentes ébauches

Date limite: le 1er décembre 1988

Le Ccfm se réserve le droit d'accepter plusieurs ou aucune des soumissions.

LE CERCLE MOLIÈRE

est à la recherche d'un(e)

publicitaire

TÂCHES:
- publicité générale, y inclus rédaction de communiqués de presse, contacts avec les médias, organisation de conférences de presse et de sessions de photos, placement d'annonces et correspondance diverse;
- organisation et responsabilité d'une campagne d'abonnements par téléphone;
- développement du marché.

EXIGENCES:
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- expérience en publicité, de préférence;
- bonne connaissance des activités du Cercle Molière;
- enthousiasme;
- capacité de travail en équipe.

DÉTAILS:
- entrée en fonctions: le 21 novembre 1988.

SALAIRE:
- à négocier.

CONTACTER:
- Jean-Paul Guénette, au Cercle Molière, tél.: 233-8053.

LA COMMISSION NATIONAL DES PARENTS FRANCOPHONES

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) général(e)

Sous la responsabilité du conseil d'administration le(la) directeur(trice) général(e)

- devra participer à l'élaboration d'un plan d'action avec le conseil d'administration et voir à accomplir les tâches qui en découleront;
- assurera une liaison au niveau administratif ainsi que la communication avec les composantes provinciales;
- agira comme personne ressource pour le conseil d'administration, les sous-comités et le personnel;
- appuyera le conseil d'administration et le président dans leurs rôles de relations publiques;
- établira et entretiendra des liens avec les autres organismes nationaux;
- préparera le budget et sera responsable de la gestion financière;
- sera responsable de la gestion du personnel conformément aux politiques générales établies par le conseil d'administration.

Conditions d'admissibilité:

- bonne connaissance de l'administration, la planification, la coordination et l'organisation;
- bonne connaissance de la situation des minorités francophones hors Québec;
- connaissance du système éducatif à travers le pays;
- de l'entregent et facilité de contact;
- connaissance du fonctionnement de l'appareil gouvernemental;
- excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite ainsi qu'une connaissance de la langue anglaise

Lieu de travail: reste à déterminer.

Entrée en fonctions: le 1er décembre 1988.

Salaire: à négocier.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant **le 18 novembre** à:

Monsieur Raymond Poirier
Président
Commission nationale des parents francophones
1009-200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Centre médico-social

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

Position à terme de 3 mois pour infirmière diplômée surveillante Centre médico-social De Salaberry District Health Centre pour Repos Jolys (16 lits).

Qualifications:

1) Inscrite avec M.A.R.N. ou R.P.N.A.M.
2) Expérience comme infirmière surveillante.
3) Expérience comme infirmière parmi les vieillards.
4) Bilingue.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
M. André Rémillard
Centre médico-social De Salaberry
District Health Centre
C.P. 320
St-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
pour le **vendredi le 14 novembre 1988.**

Les représentants du
District scolaire de Maple Ridge/ Pitt Meadows
en Colombie-Britannique seront à
l'hôtel Holiday Inn, 350, av. St-Mary, Winnipeg, le 21 novembre 1988
pour interviewer ceux et celles qui seraient intéressés à enseigner dans nos écoles d'immersion.
Ce district scolaire, à 45 minutes du centre ville de Vancouver, grandit rapidement et offre des conditions de vie et d'emploi très attrayantes.
Veuillez composer le
1-604-463-4200
si vous désirez une entrevue.



Avis de vente

Nous invitons les intéressés à présenter leur soumission pour l'achat et l'enlèvement des untiés de logement décrites ci-dessous.

Winnipeg:

2 voitures sanitaire
3 voitures détente-sanitaire
3 voitures cuisine-réfectoire
1 voiture pour cuisinier et contremaître
10 voitures-dortoir
6 voitures-logement

On pourra visiter les unités les 2, 3, et 4 novembre 1988 entre 12h30 et 15 h. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec R. Vandendorpe ou son représentant à l'atelier de matériel de travaux de Transcona, 324, avenue Pandora est, Winnipeg, au (204) 224-6272 ou au 224-6382.

Saskatoon:

2 voitures-logement

On pourra visiter les unités les 2, 3 et 4 novembre 1988 entre 12h30 et 15h. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Norm Mathois à Saskatoon au (306) 931-3522.

Aucune soumission ne sera acceptée après midi, le jeudi 10 novembre1988. La vente est F.A B. et les marchandises doivent être acceptées dans l'état où elles sont et à l'emplacement où elles se trouvent.

On peut obtenir les formules de soumission aux endroits précités ou en téléphonant à G.M. MacDonald au bureau du directeur régional – Achats et stocks, 2, rue Hoka sud, Winnipeg, au (204) 224-6349

L'adjudicataire devra régler l'achat par chèque visé avant de procéder à l'enlèvement des unités. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions, en totalité ou en partie

A.L. Budd
Directeur des Achats et stocks

CN Transcona

La Division scolaire de Fort Garry n° 5

est à la recherche d'un(e)

orthopédagogue bilingue

au niveau élémentaire et présecondaire à partir du 3 janvier 1989.

Les candidats doivent être détenteurs d'un brevet d'enseignement du Manitoba ainsi que d'un brevet spécialisé en orthopédagogie.

Veuillez soumettre votre demande d'emploi avec trois références à:

M. Jim Beaque
Directeur général adjoint
Division scolaire de Fort Garry
757 Lyon Street
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6

La Société des Communications du Manitoba Inc.

recherche un(e)

Coordonnateur(trice)

Fonctions:
- administration et coordination de projets;
  - enregistrement sonore;
  - film-vidéo
  - bulletin de nouvelles
  - ateliers
  - recherches
  - autres

Exigences:
- connaissance du français et de l'anglais
- connaissance de la communauté franco-manitobaine

Qualités Recherchées:
- connaissance du milieu audio-visuel
- facilité de communication
- capacité de travailler de façon autonome
- connaissance de base de l'informatique (aptitude à utiliser les logiciels de traitement de texte et de gestion)

Salaire: • négociable

Entrée en fonctions: le plus tôt possible

Vous êtes priés de faire parvenir votre curriculum vitae avant le **10 novembre 1988 à:**

La Société des Communications du Manitoba Inc.
a/s Paul Baril, Collège universitaire de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7



L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice) des langues officielles

L'Hôpital général de Saint-Boniface, établi en 1871 par les soeurs Grises de la Charité de Montréal «Soeurs Grises», a une capacité de 850 lits. Cet hôpital est une institution de soins tertiaires qui est affiliée à l'Université du Manitoba. Sa mission incarne les principes catholiques dans les soins de la santé et est inspirée par la philosophie qui souligne les qualités de la compassioin, de la dignité humaine et de la responsabilité sociale dans le soin de la personne totale, y compris sa dignité spirituelle et physique.

En conformité avec la mission de l'Hôpital général de Saint-Boniface, l'Hôpital est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) des langues officielles afin de développer, dans la mesure du possible, un milieu où les francophones pourront parler leur langue et se sentir chez eux. L'individu sera responsable de développer et de recommander un processus de planification stratégique en ligne avec la mission de l'Hôpital ainsi qu'un plan d'exécution, ceci suite à une recherche soignée qui détermine les besoins de l'Hôpital.

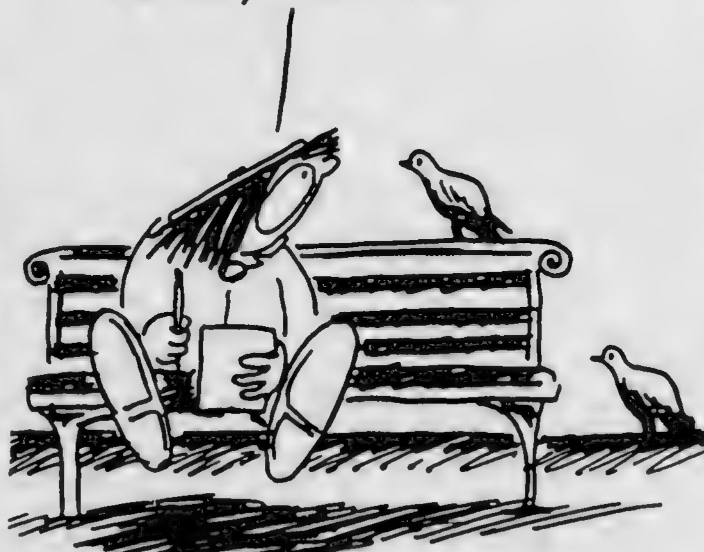
QUALIFICATIONS:
- excellente connaissance du français et de l'anglais;
- baccalauréat requis ou expérience reliée à ce travail;
- expérience et/ou connaissances pertinentes dans la planification, la gestion et les relations publiques;
- empathie et appui de la mission et de la vision des Soeurs Grises;
- connaissance des principes de fonctionnement dans les secteurs publics, académiques et de la santé, ainsi que de eurs problèmes connexes;
- habileté en relations interpersonnelles;
- connaissance du milieu franco-manitobain.

Les personnes intéressées à ce poste sont invitées à soumettre une lettre de demande d'emploi avec copies d'un curriculum vitae en français et en anglais, ainsi que leurs attentes en matière salariale avant le 30 novembre 1988 à:

Soeur Mary Thille
Vice-présidente Mission
Hôpital général de Saint-Boniface
409, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2A6

Goûtez nos célèbres «poches-aux-lièvres»





À quand le vrai restaurant franco-manitobain?

Dans une ville comme Winnipeg où il y a autant de restaurants, c'est étonnant que personne n'ait encore profité de la vaste culture franco-manitobaine pour ouvrir un restaurant vraiment unique.

C'est vrai que la cuisine franco-manitobaine est réellement un regroupement de diverses cuisines régionales (Saint-Malo, Sainte-Anne, Lourdes, Fannystelle). Mais la cuisine chinoise est, elle aussi, un rassemblement de traditions régionales et pourtant, on parle quand même d'aller manger «du chinois».

Pourquoi alors ne mangerait-on pas «du franco-manitobain». C'est mieux que de se manger la laine sur le dos. Et, osons le dire, ce n'est pas en servant de la laine qu'on va attirer la I.C.A. (l'Importante Clientèle Anglophone, comme elle est connue dans le milieu de la restauration).

Voici une idée d'un menu remplis de délices typiquement franco-manitobains.

A moins d'indication contraire, tous les plats ci-dessous servent 14 personnes: un chiffre qui a longtemps été la moyenne d'enfants dans les familles canadiennes-françaises.

Le Genevois: Vous ne regretterai pas d'avoir choisi ce succulent repas, style Sainte-Geneviève. C'est un petit village qui sait manger en grand: pour commencer, il y a quatre pâtés de maisons.

Ensuite, vous pourrez vous régaler avec les célèbres «poches-aux-lièvres» qui ont fait la réputation de ce village franco-manitobain. Il s'agit d'un pain pita fourré à la viande de lapin. Délicieux! Pour dessert, nous vous offrons une grande variété de fruits sauvages arrosés, si vous le désirez, de sirop d'étable.

Le Norbertien: Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce festin de Saint-Norbert n'est pas une «trappe»! La «ruines-cuisine» norbertienne est toute fraîche même si les mets ont un cachet historique.

Vous allez pouvoir savourer la galette métis et le ragoût de patte de cochon. Pour dessert, nous vous proposons un morceau du célèbre fromage des moines, bien vieilli parce que ça fait ressortir le goût (et aussi parce que les Trappistes sont partis de Saint-Norbert il y a 9 ans).

Le Sainte-Annois: Le Sainte-Annois vous offre un merveilleux souper aux écrevisses (pêchées dans la Seine) et une canne de soupe (également pêchée dans la Seine). Comme dessert, deux spécialités de la région: un gâteau Richer moelleux recouvert d'un bon coulis La coulée. Et notez bien, depuis les audiences publiques à Sainte-Anne en 1983, on peut demander le service en français!

La bonne chère Plage Albert: Votre repas commence avec une bonne bière (préférablement une Canayenne ou une Bleue, pour la tradition)! Ensuite, laissez-vous tenter par nos crudités mousseuses! Il s'agit là d'un morceau de céleri accompagné d'une ou deux autres bières.

Après ces entrées savoureuses et émoustillantes, un hamburger barbecue vous attend, avec oignons et arrière-goût d'essence à briquet! Pour dessert, rien d'autre que des sablés. Notez-bien: tous les plats «Plage Albert» sont servis à la carte... de membre. Et le stationnement n'est pas gratuit.

Dans le prochain Premier vendredi du mois, nous poursuivrons notre recherche des délices régionaux du Manitoba français en vous faisant connaître: **Le Saint-Pierrois**, un repas équilibré (pour ne pas dire 50-50!), le feu latin du buffet **Saint-Claudien**, et bien sûr, le **Bonifacien**, avec son poisson «Boulevard»: un filet de soldes!

VITE LU, VITE SU

Saint-Joseph

Un bazar le 6 novembre

Le bazar de Saint-Joseph se tiendra ce dimanche 6 novembre à la salle Saint-Martin, de 10h à 16h.

Le comité culturel local, qui organise l'événement pour la 2e année consécutive, vendra des pâtisseries et des livres d'occasion. L'argent recueilli servira à financer les diverses activités du comité culturel.

«On loue aussi des espaces, au prix de 5 $, pour les gens qui ont quelque chose à vendre: artisanat, tricot, quoi que ce soit», indique Lise Brais, l'une des membres du comité culturel de Saint-Joseph. «Il y a même des gens qui viennent d'autres paroisses. Un homme d'Emerson vendra des bijoux et une femme de Saint-Jean-Baptiste des croix».

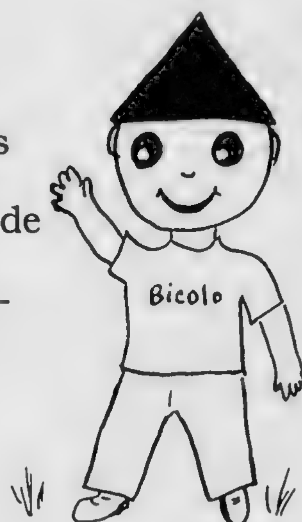
L.G

La page de BICOLO

Allô!

Je suis encore tout excité de voir les nombreux dessins et les histoires impossibles que vous m'avez envoyés. C'était difficile de choisir des gagnants. J'en fais paraître quelques-uns et je continuerai la semaine prochaine.

Bicolo



GAGNANTS

CONCOURS D'AUTOMNE

HISTOIRE ET DESSINS «Impossibles»

Bravo à tous mes amis(es) pour avoir participé avec autant d'imagination.

Le premier prix: **Un dictionnaire le Petit Robert pour les enfants** fut tiré au hasard parmi tous les gagnants...

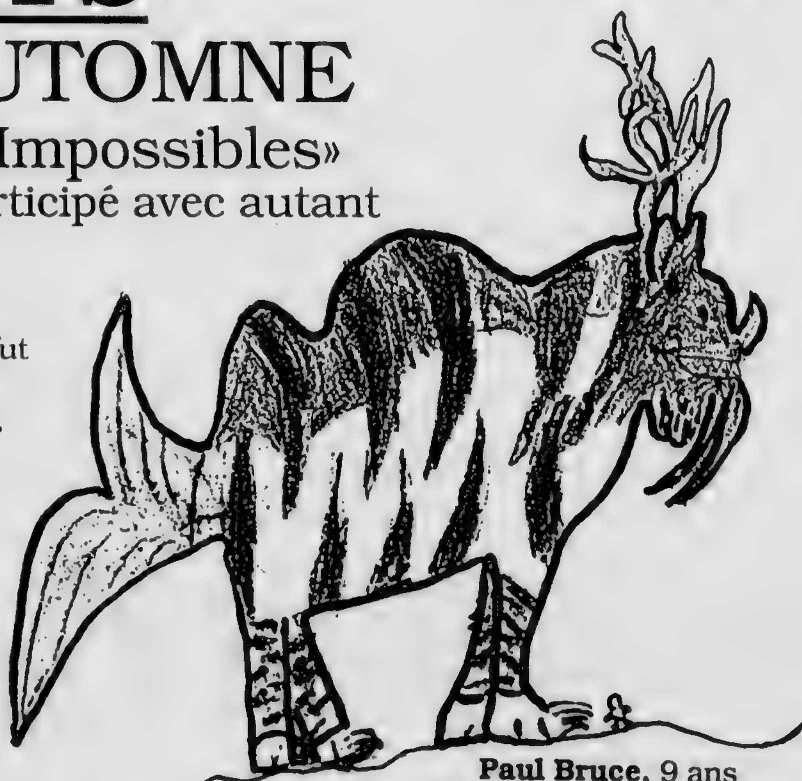
Le chanceux: **Stéphane Gautron,** 9 ans, 124, promenade Lake Park, Winnipeg. *Bravo Stéphane.*

Concours des grands: **L'HISTOIRE IMPOSSIBLE**

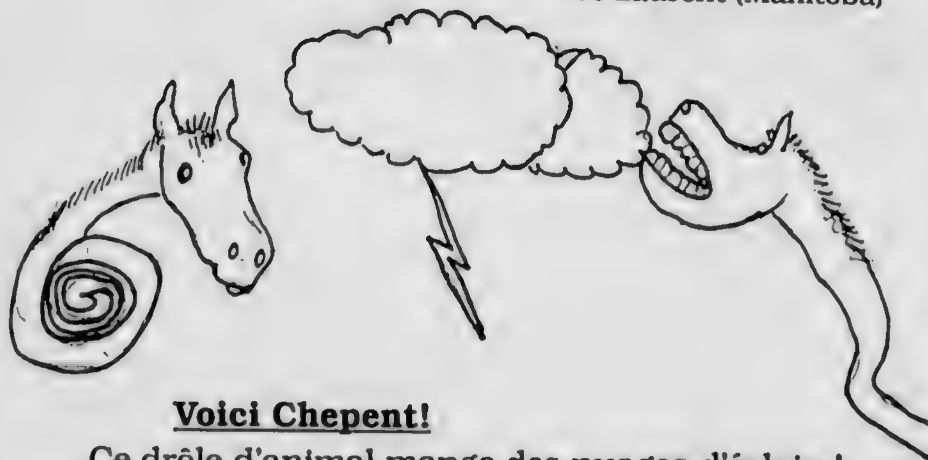
- Jeff Fleury, 7 ans, Headingley (Manitoba)
- Roger Durand, 8 ans, Ile-des-Chênes (Manitoba)
- Stéphanie Gautron, 9 ans, Winnipeg (Manitoba)
- Stéphanie Gales, 9 ans, Harry Collins, St-Vital
- Andy Nadler, 11 ans, Ile-des-Chênes (Manitoba)
- Rachelle Gautron, 11 ans, St-Laurent (Manitoba)

DESSINS: Un animal impossible

- Julie Boulet, 4 ans, 522, Dalhousie, Thunder Bay(ON)
- Catherine Roy, 4 ans, Ste-Anne
- Réjean Lafond, 5 ans, St-Jean-Baptiste (MB)
- Angèle Verrier, 5 ans, 119, cercle Nutley, Wpg.
- Arianne Trudeau, 5 ans, Ile-des-Chênes (MB)
- Josiah Bahuaud, 6 ans, St-Boniface (MB)
- Christine Lussier, 6 ans, 411, rue de la Morénie, St-Boniface (MB)
- Lianne Sabourin, 6 ans, rue Gauvreau, St-Boniface (MB)
- Charline Fouasse, 7 ans, Notre-Dame-de-Lourdes (MB)
- Bergess Mertens, 7 ans, Laurier (MB)
- Wade Saltise, 7 ans, St-Ambroise (MB)
- Jennifer Simard, 8 ans, St-Lazare (MB)
- Stéphanie Lafond, 8 ans, St-Jean-Baptiste (MB)
- Lisa Hopfner, 8 ans, Laurier (MB)
- Jason Gareau, 8 ans, St-Laurent (MB)
- Matieu Plamondon, 9 ans, Ile-des-Chênes (MB)
- Paul Bruce, 9 ans, St-Laurent (MB)



Paul Bruce, 9 ans
St-Laurent (Manitoba)



Voici Chepent!

Ce drôle d'animal mange des nuages d'éclairs!

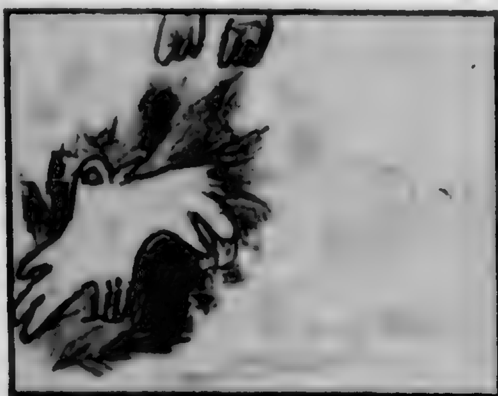
Comme tu vois, il a une tête de cheval et un corps de serpent. C'est l'invention de

Jonathan Tan, 10 ans
63 Hillcrest
Winnipeg (Manitoba)

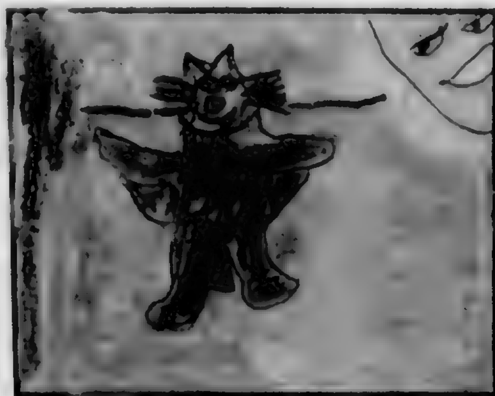
Histoire impossible



Il était une fois un oiseau qui voulait du poil comme celui de son ami l'écureuil.



Surpris l'oiseau se retrouve près d'un arbre, transformé en ÉCUREUIL VOLANT.



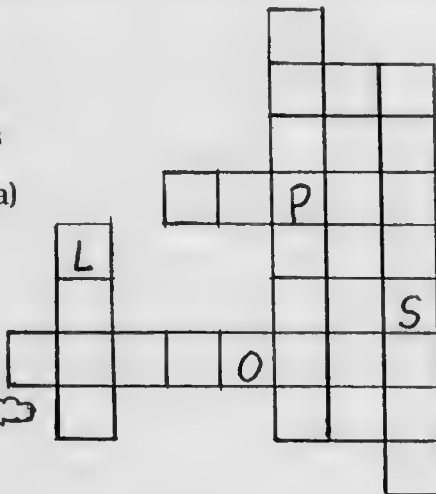
L'oiseau visite son ami l'écureuil.
- Écureuil, Écureuil, je veux du poil comme toi.
De ses pouvoirs magiques, l'écureuil dit:
- «Noisettes, arachides, cacahuètes, transforme toi en poil comme moi!»

Stéphane Gautron, 9 ans
124, prom. Lake Park
Winnipeg (Manitoba)

J'ai fait un **mot croisé** avec ce beau dessin d'un «animal impossible» dessiné par

Christine Lussier, 6 ans
411, rue de la Morénie
Saint-Boniface (Manitoba)





Regarde bien le dessin de Christine et découvre dans la grille:

Une tête de _ _ _ _

Des oreilles de _ _ _ _ _

Un corps de _ _ _ _ _ _ _ _

Une queue de _ _ _ _ _ _

Des pattes d'_ _ _ _ _ _ _ _

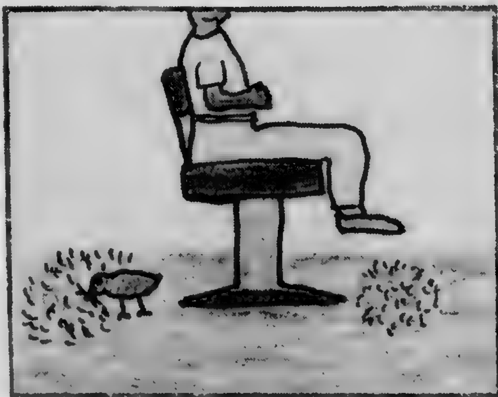
Membre gagnant de la semaine
numéro 9215
Heather Champagne, 5 ans
Ste-Agathe (Manitoba)

Histoire impossible

Andy Nadler, 11 ans
Ile-des-Chênes (Manitoba)



Il était une fois un oiseau qui voulait du poil comme celui de son ami l'écureuil.



Il va chez le barbier et il prend les cheveux coupés.



Et il les colle sur lui. Avec les restants de cheveux il se fait un nid.

télé-horaire automne/hiver du lundi 7 novembre au dimanche 13 novembre



Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - FRAGGLE ROCK
8h00 - TAPE TAMBOUR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI
13h15 - AU JOUR LE JOUR
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 7 nov.

11h30 Grisu, le petit dragon

11h45 Animation illimitée

14h15 Dallas

15h15 Clan Campbell

15h45 Fariboles

16h30 Cocologie

17h00 Les belles histoires des pays d'en haut.
Un héritage inutile.

18h00 CE SOIR MANITOBA
L'actualité du jour, d'ici et d'ailleurs.

18h30 GÉNIES EN HERBE
St-Joachim affronte l'école Gabrielle-Roy.

19h00 Ma tante Alice

19h30 Robert et compagnie

20h00 Des dames de coeur
C'est jour d'accouchement pour Véronique, elle est très inquiète. Jean-Paul rencontre Nicole et ils cherchent à se comprendre. Il est temps pour Lucie de faire confiance à Alexandre.

22h20 La loi de Los Angeles

23h20 Cinéma
Jeremiah Johnson. Western. Avec Robert Redford, Will Geer, Delles Bolton et Stefan Gieraach (amér. 71).

mar. 8 nov.

11h30 Il était une fois ... l'homme.

14h15 Cinéma
La chasse infernale. Drame policier. Avec Bert Reynolds, Melvyn Douglas et Suzanne Pleshette (amér. 70).

16h30 Minibus

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 Grand Air

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Vidéo Club

19h00 Star d'un soir

20h00 L'héritage

22h20 Dallas

23h20 Cinéma
Les Crocs du diable. Drame. Avec Lea Massari, Aldo Sambrell et Jason Miller. (esp. 77).

merc. 9 nov.

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBA
TERRARIUM. Les particules..

11h30 Le petit castor

14h15 Le temps de vivre

15h45 Fariboles

16h30 L'intrigue

17h00 L'heure Disney
Opération Mildred (dern. de 2).

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 HEBDO.
Anim. Pierre Chevrier Réal.: Phillipe Vrignon

19h00 Laser 33 - 45

20h00 Jeunes loups des années folles.
(10e de 12).

22h20 Actuel

23h20 Cinéma
Le voleur. Drame psychologique. Avec Jean-Paul Belmondo, Geneviève Bujold et Julien Guiomar. (fr. 67).

jeu. 10 nov.

11h30 Les aventures de Virulysse

14h15 Cinéma
La fraternité et la mort. Drame. Avec Glenn Ford, Rosemary Forsyth et Dean Jagger. (amér. 70).

16h30 Charamoule

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 À première vue, Magazine
(En reprise vendredi à 23h50).

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE
Animation: Jean Fontaine. Réalisation: Richard Simoens.

19h00 Napoléon et Joséphine. Une histoire d'amour.
(dern. de 3).

22h20 Bonjour Docteur

22h50 Comment ça va?

23h20 Cinéma
Ces garçons qui venaient du Brésil. Mélodrame réalisé par Franklin J. Shaffner. Avec Gregory Peck, Laurence Olivier, Lili Palmer et James Mason. (amér. 78).

vend. 11 nov.

10h30 Cérémonie protocolaire du Jour du souvenir.
En direct du Cénotaphe d'Ottawa, cérémonie en hommage aux soldats canadiens morts au combat.

11h30 Durrell en Russie

14h15 La bombe en bonus

14h45 En dépit de tout

15h45 Parc national Kejimkujik

16h30 Au jeu

17h00 Du Tac au Tac

17h30 À plein temps
Le vent du large.

18h00 Le téléjournal

18h05 Raymond Masson...

18h30 Les grands films.
L'empire contre-attaque. Drame de science-fiction Avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher et Billy Dee Williams.

22h15 Découverte

22h45 Le temps d'une paix.

23h15 À première vue

23h45 Cinéma
Sybil. (dern. de 2).Drame psychologique. Avec Sally Field, Joanne Woodward, Martine Bartlett et Brad Davis. (amér. 76).

sam. 12 nov.

7h30 Passe-partout

8h00 Gabby et les petits malins

8h30 La famille Câlinours

9h00 Les Schtroumpfs

9h30 Mystérieuses cités d'or

10h00 Signé Cat's Eyes

10h30 La baie des Esprits

11h00 Les maitres de l'animation

11h30 Les joueurs

12h00 Ciné-famille
La bande à Ovide (1re de 3). Dessins animés.

14h00 L'univers des sports

15h30 GÉNIES EN HERBE
(Reprise de l'émission du lundi précédent).

16h00 La course des Amériques.

17h00 Le téléjournal

17h05 Impact

18h00 Juste pour rire

19h00 La soirée du hockey
Les Oilers d'Edmonton affrontent les Maple Leafs.

21h30 Le téléjournal

21h50 Les nouvelles du sport

22h10 Télé-sélection

Prête-moi ton mari. Comédie. Avec Jack Lemmon, Romy Schneider, Dorothy Prouine et Michael Connors. (amér. 64).

dim. 13 nov.

7h30 Passe-partout

8h00 Le monde de David, le gnome

8h30 Tom et Jerry

9h00 Rahan

9h30 La véritable histoire de Malvira

9h45 En Terre sainte

10h00 Le Jour du Seigneur
de Kamouraska.

11h00 Aujourd'hui dimanche

12h00 Rencontres
Inv.: Renée Sebag-Lanoë, médecin. Sujet: «Une agnostique devant la mort».

12h30 Football professionnel canadien. Demi-finale de l'est..

15h00 Grand prix de Formule 1.
Course automobile enregistrée en Australie. (dernière).

16h00 La semaine verte

17h00 Second regard
Revue des livres, films ou disques d'intérêt spituel. Entrevue avec Jean-Pierre Farel, psychothérapeute.

18h00 Le téléjournal

18h02 CE SOIR DIMANCHE
Cette émission vous présente les actualités de la fin de semaine et récapitule les principaux événements de la semaine. Prés.: Suzanne Kennelly. Réal.: Léo Dufault.

18h30 L'heure Disney
Les Libérateurs. (dern. de 2).

19h30 L'autobus de Showbusiness.

20h30 Les beaux dimanches
Montréal en ville. Dramatique. Avec Denys Picard, Gildor Roy, Geneviève Rioux, Ginette Chevalier, Marjorie Smith, Pierre Brisset des Nos et Robert Toupin.

22h00 Le téléjournal

22h20 Les nouvelles du sport

22h45 Ciné-club
Casablanca. Drame. Avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman et Paul Henreid (amér. 43).



POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

Démasquer les slogans faciles sur les femmes

La promotion de la dignité de la femme ne passe pas par sa "masculinisation", mais bien par l'épanouisssement de tout ce qui fait qu'elle est une personne humaine unique.

Jaillie des mains du Créateur, avec ses caractéristiques propres, son dynamisme personnel, sa beauté et sa finalité, elle est appelée à devenir une "sainte" dans la fidélité au projet de Dieu sur elle et sur l'ensemble de l'humanité.

Femme dans toutes les fibres de son être, elle deviendra pleinement ce qu'elle est lorsqu'elle entrera définitivement dans la communion d'amour parfaite avec Dieu.

Voilà à la fois sa vocation et sa dignité, vocation et dignité qu'elle partage en complémentarité avec les hommes de cette terre.

C'est ce qu'affirme le Pape Jean-Paul II dans sa méditation sur la dignité et la vocation de la femme.

Réagissant contre une tendance bien répandue qui voudrait faire croire que l'égalité de la femme passe nécessairement par l'adoption par elle de tout ce qui est "masculin" dans l'humanité, le Saint Père affirme avec force et conviction son originalité, sa beauté et sa dignité.



Claude BLANCHETTE
prêtre

Foncièrement égale à l'homme dans le projet créateur de Dieu, la femme, dans la personne de Marie, a participé d'une manière privilégiée au salut du monde en devenant le prototype de l'union de l'humanité avec Dieu.

Briser les chaînes

Marie, en assumant en elle-même et en faisant sien le mystère de la femme, est et devient le "nouveau commencement de la dignité et de la vocation de la femme, de toutes les femmes et de chacune d'entre elles."

Avec l'homme, elle forme, à parts égales, la communauté humaine: communauté où la femme et l'homme, dans "l'unité des deux", sont signe et reflet de l'amour qui se vit entre le Père, le Fils et l'Esprit-Saint.

Dans la relation interpersonnelle authentique, l'homme et la femme se donnent l'un à l'autre et se reçoivent réciproquement dans le respect intégral de l'originalité de l'un et de l'autre. Sans se confondre l'un dans l'autre et sans perdre leurs caractéristiques propres voulues par le Créateur, ces deux expressions de l'amour de Dieu que sont la femme et l'homme expriment ensemble le mystère qui se vit en Dieu lui-même.

Il faut donc réagir avec force contre tout ce qui voudrait amoindrir la femme, contre tout ce qui voudrait faire d'elle une "manière d'homme", contre la domination et l'injustice, contre tout ce qui lui refuse son égalité foncière et sa dignité première.

Dans l'esprit de cette méditation du Pape, il nous faudrait, nous les croyants, avoir le courage de démasquer les slogans faciles et vides de notre société. Aussi, nous faudrait-il avoir l'audace de briser les chaînes de la domination et des demi-vérités.

Car la véritable "libération" de la femme ne peut se réaliser que dans le respect total du projet de Dieu sur elle et sur l'humanité.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

GRANDES SOLDES: payer et emporter seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$v/2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60 %. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061
078 -

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467 -

À VENDRE: Près du lac Riviera, grands lots, 2 acres chacun, prêts à bâtir. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
213 -

À VENDRE: Lorette - grands lots résidentiels, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
215 -

À VENDRE: Près de Richer - lots boisés, 20 acres chacun, à quelques pas du chemin Trans-Canada. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883 2434.
216 -

À VENDRE: Saint-Adolphe, grande maison de 3 ou 4 chambres à coucher, salle de récréation, tout près de l'école, beau lot paysagé. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
217 -

À LOUER: Saint-Boniface, appartement, 2 chambres à coucher, poêle et refrigérateur, laveuse et sécheuse, entrée privée, stationnement. Tous les services inclus. 445$, libre immédiatement. 237-5352 ou 237-4446.
234 -

GARDERIE française pour bébés et enfants préscolaires à Saint-Vital. Appelez au 233-2135.
285 -

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, rue Marion, près de la rue Taché, 320$. Libre le 1er décembre. 269-1178.
286 -

À LOUER: Boulevard Provencher, près du Centre Culturel, garçonnière, inclut stationnement. Disponible immédiatement. Contactez Roger au 237-4255.
288 -

À LOUER: Boulevard Provencher, appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 1er novembre. Contactez Roger au 237-4255.
289 -

À LOUER: à Saint-Boniface avec option d'achat. Condo, 2 chambres à coucher, LT.D. Realty. 237-1476.
290 -

À LOUER: Petits et grands bureaux. 233-1189.
291 -

VIEUX SAINT-BONIFACE: Nouveau condo à vendre ou à louer avec option d'achat. 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 5 appareils électriques. 650$. 222-7810
297 -

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

VOLVO 1982-DL 2 portes, manuelle. En bon état. Appelez Monique au 269-0215.
295-

À LOUER: appartements à Saint-Boniface, une et deux chambres à coucher. 454$ et 541$ par mois. Appelez au 237-8551 ou au 489-3461.
296-

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE avec résidence rue principale à Saint-Jean-Baptiste. Idéal pour petite entreprise telle que boulangerie, café, ou boutique. Avez-vous des idées? Contactez le Saint-Jean-Baptiste Development Corporation Ltd., C.P. 324, St-Jean-Baptiste (Manitoba) R0G 2B0. Téléphonez au 758-3452, le jour, demandez Philippe.

298-

À LOUER: 484 Langevin, grand appartement moderne d'une chambre à coucher, et aussi une de 2 chambres à coucher, air climatisé, câble, électricité, chauffage électrique, stationnement, eau et sécurité. Tout inclus pour 460$. 1er décembre. 222-7810.
299-

IL RESTE un nombre limité de lots spéciaux pour les personnes qui souhaitent bâtir la maison de leur rêve dans le coeur historique culturel de la ville. À partir de 40 200$. Téléphonez à DVL au 947-9351 pour toute l'information.
300-

À VENDRE: manteau raton laveur argenté fait sur mesure de peaux choisies, comme neuf. Taille 16. Composez le 237-1476.
301-

À LOUER: Saint-Boniface, appartements de une ou deux chambres à coucher, réfrigérateur et poêle, disponibles immédiatement. Seulement 333$ et 383$. Composez le 237-1476.
302-

À LOUER: Appartements d'une chambre meublée près du Collège et aussi une chambre meublée, avec accès à la cuisine, laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, rue Des Muerons. Composez le 231-0224 après 14h.
303-

Quiz

Qui a commencé les Boîtes à chansons?

A votre avis

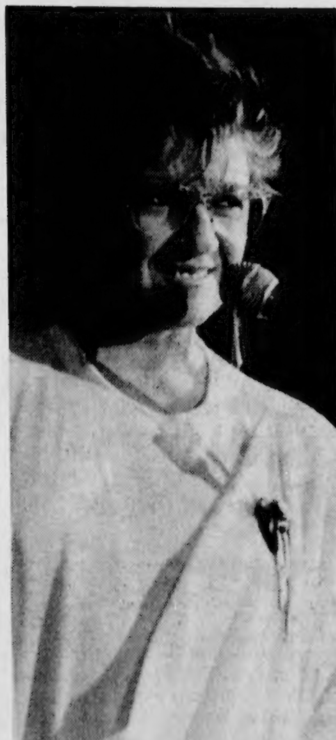
1. Qui a commencé la tradition manitobaine des Boîtes à chansons?

2. Quel est l'âge de la terre?

3. D'où vient le mot anglais «dandelion»?

4. Dans les paroles de la chanson folklorique «A la claire fontaine», le narrateur a perdu sa maîtresse. Pourquoi?

5. La maladie du sommeil est-elle vaincue?


6. Reconnaissez-vous ces Acadiennes? Quand sont-elles venues au Manitoba la dernière fois?

Tu connais la dernière?

Anastasie appelle le garagiste... «Pouvez-vous venir? J'ai oublié mes clefs dans mon auto.»

Le garagiste lui dit: «Je ne pourrai pas y aller avant une heure.»

«Faites ça vite, il commence à pleuvoir et mon toit est baissé.»

Réponses

1. La tradition des Boîtes à chansons est tellement entrée dans les moeurs des Franco-Manitobains qu'on oublie que ces soirées musicales dans les écoles appelées «Boîtes à chansons» sont un concept d'ici.

La «Boîte» a connu ses débuts au Collège d'Otterburne en 1965, sous la direction et l'initiative d'Aimé-Onil Dépôt, un ancien professeur au Collège. Les premiers spectacles avaient lieu dans la salle académique du Collège d'Otterburne et, au moins une fois, on en a monté une dans une grange à Saint-Pierre-Jolys.

La tradition de la Boîte a rapidement pris de l'ampleur. Dans l'année qui a suivi, le père André Suprenant au Collège de Saint-Boniface et Antoine Gaborieau à l'école Provencher ont mis sur pied des Boîtes à chansons du genre d'Otterburne. La première à Saint-Boniface a eu lieu en 1966.

En 1967, les Boîtes à chansons attiraient des jeunes artistes de partout dans la province. Cette année-là, on a organisé une immense Boîte à chansons au théâtre Pantages Playhouse à Winnipeg. C'est des Boîtes à chansons qu'est sorti l'organisme le 100 Nons.

Après la fermeture du Collège d'Otterburne en 1967, Aimé-Onil Dépôt a lancé des Boîtes à chansons à Saint-Claude et dans La Montagne, et plus tard, à Sainte-Anne-des-Chênes dans les années 70. La tradition se porte toujours bien aujourd'hui.

2. Autant qu'on sache, la terre a 4,6 milliards d'années.

Pour voir la place de l'être humain dans cette évolution, on peut imaginer toute l'histoire de la terre comme une heure.

Sur cette horloge, il n'y aurait pas de vie sur la terre pour les premières 21 minutes (soit 1,6 milliard d'années). Pendant plus d'une demi-heure (3 milliards d'années), il n'y aurait que des animaux de mer sans os.

A 52 minutes (il y a 570 millions d'années), les premiers animaux à os et carapace apparaissent. Toujours sur notre horloge, l'être humain ne fait son apparition qu'à un dixième de seconde avant la fin de l'heure.

3. Le mot anglais pour pissenlit, «dandelion», vient du français dent de lion. Parfois, il ne faut pas chercher loin pour trouver l'origine des mots!

4. Le narrateur «d'A la claire fontaine» a perdu sa maîtresse, sans l'avoir mérité, pour un bouquet de roses qu'il lui a refusé.

5. On n'a pas trouvé de remède encore pour la maladie du sommeil. La maladie, appelée trypanosomiase par les scientifiques, est transmise de personne à personne par la mouche tsé tsé. Elle menace aujourd'hui 50 millions de personnes.

6. Voilà trois voix fortes d'Acadie *(de gauche à droite)*: la chanteuse Edith Butler, en spectacle au Festival du Voyageur en 1987.

L'écrivaine Antonine Maillet, auteure de La Sagouine et Pélagie la Charrette *(prix Goncourt 1979)*, donnait une conférence au Collège universitaire de Saint-Boniface, également en 87.

Et la chanteuse Angèle Arsenault en spectacle au Festival du Voyageur en février de cette année.



NOMINATION

M. Maurice E. Therrien, directeur général, est heureux d'annoncer la nomination de madame Lyse Desharnais à titre de coordonnatrice de projets pour le Conseil de la coopération du Manitoba (C.C.M.)

Les expériences de travail de Madame Desharnais sont nombreuses et touchent surtout les relations publiques auprès de divers organismes. Elle poursuit présentement un certificat en gestion d'organismes à but non lucratif à l'Université du Manitoba.

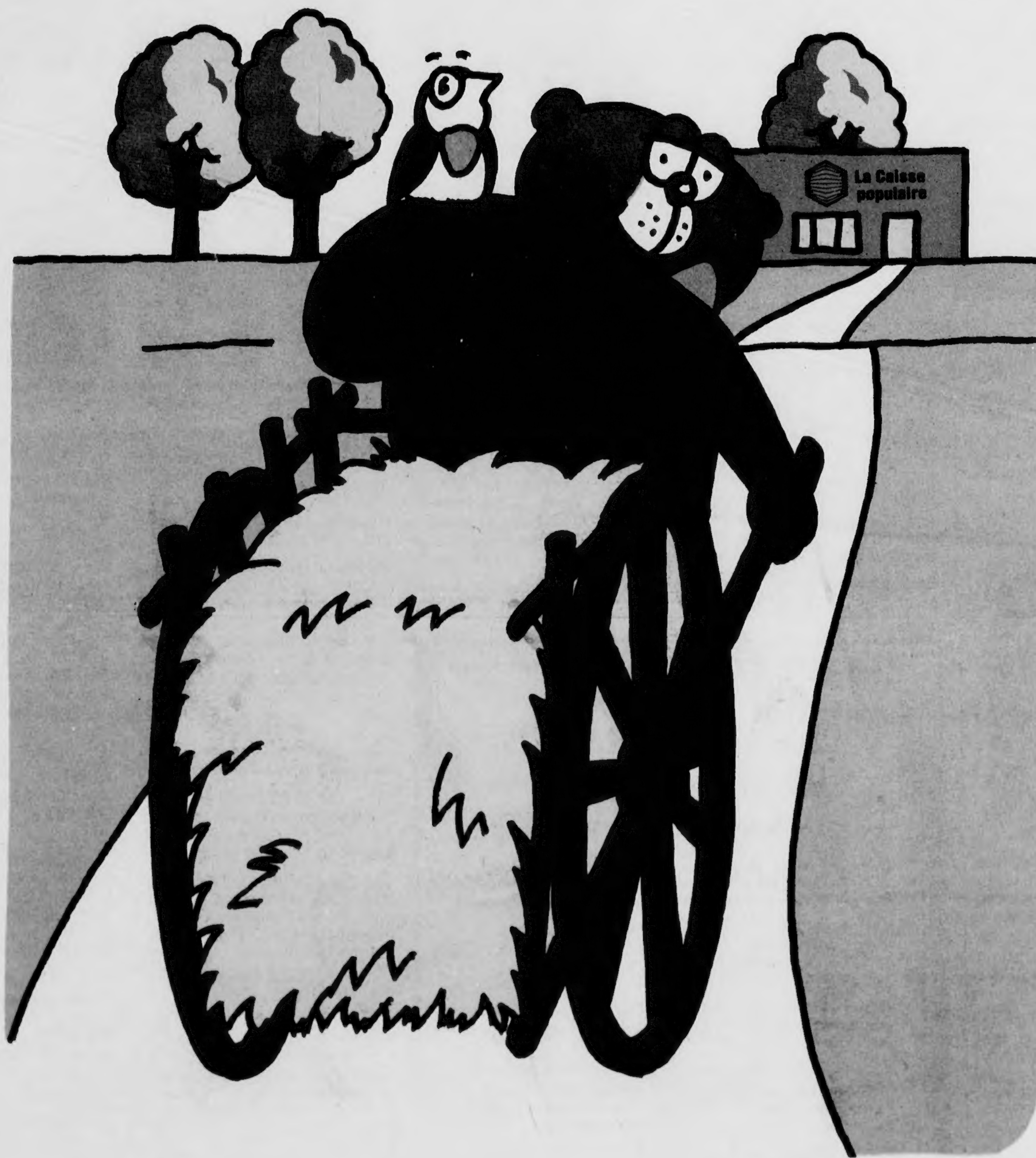
Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Madame Desharnais assure la promotion du mouvement coopératif franco-manitobain ainsi que la planification et la coordination de l'ensemble des opérations et activités reliées au Conseil de la coopération du Manitoba afin de continuer son développement et élargir son rayon d'activités. Egalement, elle sera responsable de représenter le Manitoba auprès des divers Conseils provinciaux de la coopération.

Le Conseil de la coopération du Manitoba a pour objectif de promouvoir la coopération pour le développement socio-économique de la communauté francophone au Manitoba.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Tirez avantage du
dépôt à terme!



Le ***dépôt à terme*** de votre caisse populaire est un moyen sécuritaire de placer vos économies pour une période déterminée, tout en obtenant un rendement très profitable.



La Caisse populaire
reflet de ses membres



La Caisse populaire de Saint-Boniface

Spécial

1) Dépôts à terme de la Caisse populaire? Oui!

1 an : ENCAISSABLES sans pénalité

Taux : **10 %**

2) Obligations d'épargne du Canada? **Non!**

(ne sont plus disponibles depuis le 1er novembre 1988)

Garantis à 100 %

Comparez nos **dépôts à terme** non encaissables avec ceux des autres institutions financières.

La Caisse populaire de Saint-Boniface		Les cinq plus grandes banques au Canada	
Terme	Taux*	Terme	Taux*
1 à 2 ans	10,25	1 an	10
2 à 3 ans	10,50	2 ans	10
3 à 4 ans	10,50	3 ans	10,25
4 à 5 ans	10,50	4 ans	10,25
5 ans	10,50	5 ans	10,25 à 10,50

*Taux pour dépôts à terme de 1 000 $ et plus, tels qu'affichés par la Caisse populaire de Saint-Boniface, ou tels qu'indiqués dans un sondage du 31 octobre 1988.

. Parc Windsor 257-3360

. Précieux-Sang 237-4505

. Provencher 237-8874